

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU SOUVENIR FRANÇAIS DE L'ORNE
présente

La GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

DE 1870-1871 DANS L'ORNE



150^{ème} ANNIVERSAIRE
75 ANS 3 GUERRES - 75 ANS DE PAIX



La brochure

est organisée selon le plan suivant :

- 1) Présentation du département et comparaison de la situation démographique et économique, de l'Orne, en 1870 et en 2020.
- 2) Rappel du déroulement de ce conflit et des principaux affrontements dans l'Orne.
- 3) Inventaire illustré des tombes et monuments encore visibles dans le département.
- 4) Présentation, certes incomplète, des personnalités marquantes dans l'Orne à cette époque.

Préface

La guerre de 1870 a laissé de fortes traces dans le département de l'Orne.

D'abord des traces historiques. Une succession de combats entre le 21 novembre 1870 et le 14 janvier 1871 dont le nom des villes et des villages a longtemps rappelé le souvenir – La Madeleine-Bouvet, Bretoncelles, Coulonges-les-Sablons (la Fourche), Thiron-Gardais, Nogent-le-Rotrou, Bellême, Le-Mans, Alençon.

Des combats où furent engagés à la fois des troupes et des francs-tireurs, où les moments de résistance alternèrent avec ceux de débandade, où le rôle des chefs fut décisif (le Général Joseph Lypowski) ou plus controversé (le préfet Antonin Dubost).

Une histoire qui fut longtemps connue par tous les enfants des écoles de ce département avant de rentrer dans un oubli profond.

Ensuite, des traces mémorielles. 40 Sites portent aujourd'hui dans ce département la mémoire de 1870. Ils peuvent se regrouper chronologiquement en 2 grands groupes.

Les créations qui ont suivi la fin de la guerre.

D'abord les tombes. Encadrées par la loi du 4 avril 1873, elles ont été érigées sur des territoires que l'État a pris en propriété, créées sur un modèle standardisé, et confiées à l'entretien des communes. Le meilleur exemple se retrouve dans les cimetières communaux de Bretoncelles, la Madeleine-Bouvet, de Moutiers-au-Perche, de Rémalard, de Saint-Jean-de-la-Forêt. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une tombe allemande dont l'entretien revenait à l'État, de par la loi du 4 avril, tombe allemande qui a par contre disparu à Saint-Germain-de-la-Coudre.

Aux côtés de ces tombes nationalisées, des familles ont quelquefois, créé leurs propres sépultures afin de recueillir le corps du soldat de leur famille. Il en est ainsi à Rânes, à Marchemaisons, à Bellême, à Bretoncelles, à Bazoches-sur-Hoëne.

Parallèlement aux tombes et durant la même période (1870-1875) des monuments ont été élevés sur les sites de combat. Tel est le cas à Coulonges-les-Sablons.

Durant ce premier temps, la mémoire est essentiellement funéraire. Dans l'Orne comme en France, c'est le temps de la tristesse et de l'installation de la République.

Le second temps chronologique est fort différent. Il s'étend des années 1890 à 1913.

La République est installée. La France retrouve sa place de grande nation – en particulier de grande nation coloniale. La défaite de 1870 s'impose comme un moment de ressourcement de la France (la défaite glorieuse). Le pays se prépare à la revanche.

Dans l'Orne, comme dans toute la France, les morts portent la trace de ce nouveau temps. Sur les places des villages, de fiers soldats de bronze veillent sur nos territoires et se préparent au prochain combat (à Briouze, à Ceaucé, à Champsecret, à la Ferté-Macé, à Saint-Bômer-les-Forges, à Tinchebray). Dans les cimetières, des monuments ont été envisagés sur, ou à proximité des tombes collectives, créées par la loi de 1873 (à Bretoncelles, à Condé-sur-Huisne, à Alençon, à Longny-au-Perche).

Cette réactivation des sépultures est réservée aux seules tombes françaises. Durant cette seconde phase, les tombes allemandes sont abandonnées (Saint-Germain-de-La-Coudre, Bretoncelles, Chemili).

L'acteur essentiel de ce second temps mémoriel est le Souvenir Français. Notre association créée en 1887 s'impose comme l'instrument des gouvernements républicains dans la réactivation du souvenir de 1870.

Dans l'Orne, comme partout en France, le Souvenir Français appose des plaques de bronze sur lesquelles sont inscrits les noms des combattants Morts pour la patrie (le Mêle-sur-Sarthe, Argentan, le Theil-sur-Huisne, Rouellé) ou des plaques en hommage aux élus qui se sont conduits héroïquement (Alençon). Dans cette ville l'association est allée plus loin en installant un soldat de bronze dans le cimetière communal.

La victoire de 1918 a clos la mémoire de 1870. Le 11 novembre 1920, l'inhumation du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe a marginalisé le cœur de Gambetta déposé au Panthéon. Les lieux du souvenir de 1870 dans le département de l'Orne sont entrés dans l'oubli pour la plus grande majorité des Français... Mais pas pour le Souvenir Français.

150 ans après, si nous pouvons parcourir les stations des chemins de la mémoire de cette guerre dans le département de l'Orne, le mérite en revient à notre association. Aiguillon des collectivités locales et acteur mémoriel incontournable, le Souvenir Français a su poursuivre l'entretien de ces sites qui portent notre histoire et en assurer une veille essentielle. Aussi, ce guide apporte une richesse – une richesse historique – il nous apprend ce que furent les combats qui se déroulèrent dans ce département en 1870 et 1871 ainsi que les héros qui jouèrent un rôle dans cette page d'histoire. Il nous donne à découvrir les sites qui portent la mémoire de ce temps mais, et ce n'est pas son moindre rôle, il nous donne à réfléchir sur le rôle, hier comme aujourd'hui, de la grande association mémorielle qu'est le Souvenir Français.

Le Contrôleur Général des Armées (2s)

Serge Barcellini,

Président national du Souvenir Français

Préface

A l'occasion du 150^e anniversaire de la guerre franco-allemande de 1870-71, nous avons souhaité, faire un recensement non exhaustif des nombreux monuments du département de l'Orne, en rapport avec la guerre de 1870, érigés, entretenus ou rénovés principalement par le Souvenir Français et souvent avec ses partenaires.

Les buts poursuivis sont au nombre de quatre : premièrement, posséder une liste des monuments du département, patrimoine de l'histoire de France et de notre association ; deuxièmement, faire connaître ce patrimoine aux Ornais qui, pour la plupart, en ignorent l'existence ; troisièmement, donner la possibilité aux visiteurs du département de concevoir des circuits du souvenir à partir d'un ouvrage simple tout en visualisant concrètement l'action du Souvenir Français ; et enfin en quatrième but mais en tout premier lieu, de manifester un sentiment profond de respect et de gratitude envers celles ou ceux, connus ou inconnus, qui ont protégé ou défendu par leurs actions, le plus souvent au sacrifice de leur vie, notre patrie, et qui ont laissé aussi en héritage une mémoire dont nous sommes garants et que nous devons transmettre aux générations successives.

Nous ne devons pas les oublier et, à travers l'hommage appuyé que nous leur rendons en cette année du 150^e anniversaire de ce conflit, ayons une pieuse pensée pour toutes les victimes des conflits qui se sont succédés, la fin de chacun portant l'espoir que c'était enfin le dernier.

Nous n'oublions pas, non plus, que notre association le Souvenir Français est née au lendemain de la guerre Franco-allemande, à l'appel de Monsieur Xavier Niessen qui, en 1887 se donne pour mission d'entretenir les sépultures des soldats tombés sur les différents champs de bataille et de créer également un lien national entre les provinces annexées et la France dite de l'Intérieur.

L'association, très active dans l'Orne en cette fin du XIX^e siècle édifie des monuments à la gloire des combattants. Par milliers sur tout le territoire national se comptent maintenant les tombes restaurées ou édifiées ainsi que les monuments entretenus par l'association car depuis sa création, le Souvenir Français n'a cessé de se consacrer au devoir de mémoire et de le manifester par des actions visibles sur le terrain.

De telles actions justifient l'existence du Souvenir Français et sa pérennité.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur aide pour la réalisation de cette brochure et en particulier :

- Le Conseil départemental pour son soutien immédiat à ce projet, et son aide précieuse pour l'impression du document.
- Les archives départementales de l'Orne.
- Monsieur Gérard Bourdin ancien professeur (doctorat de troisième cycle d'histoire contemporaine) pour son aide.
- La Directrice de l'Office départemental des Anciens Combattants pour son aide et son soutien.
- Le Webmaster du site : <http://www.loire1870.fr/> pour ses envois de photos.

Yves DUPREZ

Délégué général du Souvenir Français pour le département de l'Orne

Éditorial

« La guerre Franco-allemande de 1870-1871 oppose le Second Empire français qui prétend tenir un rôle prépondérant en Europe et la monarchie prussienne dont l'ambition est l'unification de l'Allemagne sous son hégémonie. Inutile et sanglant, ce conflit aux conséquences désastreuses pour la France, a porté en germes les deux guerres mondiales avec les lourdes pertes humaines que nous connaissons, et une paix longue à retrouver. Une paix fragile.

C'est une leçon précieuse pour les générations futures. Comment la transmettre efficacement ? En effectuant, par exemple, des recherches approfondies sur ce conflit aussi méconnu que meurtrier. Et surtout en les partageants.

L'ouvrage que vous avez entre les mains est le fruit de cet effort. Nous le devons à la délégation ornaise du Souvenir Français et à son président, le Lieutenant-colonel Yves Duprez. Je veux les en remercier et les en féliciter très chaleureusement.

La Guerre de « 70 » aurait succombé à l'impitoyable morsure du temps si le Souvenir Français ne l'avait pas gravée sur la feuille. Le Département, sentinelle de nos mémoires, est heureux et fier d'avoir pris part à cet ambitieux projet. Je lui souhaite toutes les réussites possibles. »

Christophe de Balorre

Président du Conseil départemental de l'Orne

DÉPARTEMENT DE L'ORNE



Situation générale



L'Orne est un département français de la région Normandie, ainsi appelé depuis 1790 du nom du fleuve qui y prend sa source puis le traverse.

L'Orne compte 282 516 habitants sur 6 103 kilomètres carrés. (La population est en déclin.)

Le découpage administratif avec 3 arrondissements, 40 cantons et 495 communes.

- d'Alençon → 11 cantons
- d'Argentan → 17 cantons
- de Mortagne-au-Perche → 12 cantons

Géographie

L'Orne est un département du nord-ouest de la France, situé entre Paris et la Bretagne, dans le Grand-Ouest. Il constitue la partie sud de la région Normandie et forme la partie méridionale de l'ancienne province de Normandie.

C'est le seul des cinq départements normands à ne pas avoir un accès à la mer.



- ◊ L'Orne est un département vallonné, excepté au niveau de la plaine d'Argentan. Le Sud-Ouest du département est formé par les collines de Normandie (appartenant au Massif armoricain), le Sud-Est par les collines du Perche. L'Est du département fait partie du Bassin parisien.
- ◊ Deux régions particulières, la Suisse normande et les Alpes mancelles, sont particulièrement touristiques en raison de leurs reliefs pittoresques respectivement formés par l'Orne et la Sarthe.

Hydrographie

- ◊ Le département est traversé par la ligne de partage des eaux séparant le bassin de l'Atlantique au sud, et le bassin de la Manche au nord.
- ◊ Les principaux cours d'eau sont : *Fleuves* : l'Orne, la Dives, la Touques ; *Rivières* : l'Huisne, la Mayenne, la Sarthe, la Risle, la Rouvre, l'Udon, la Varenne, la Vée, la Vère.

L'Orne en 1870

L'Orne en 1870 : un département agricole prospère qui s'ouvre à l'industrialisation.

L'Orne subit le dépeuplement rural : 443 700 habitants en 1836, 398 300 en 1872, 269 300 en 1936. Ce triste mouvement s'explique par un mauvais bilan naturel (de 1866 à 1872, 2 104 cercueils en plus que de berceaux), par un fort exode rural (le bilan migratoire de 1866 à 1872 est de moins 2 483 habitants). En 1872, les villes ne regroupent que 18 % de la population totale, contre 26 % dans l'ensemble français.

L'Orne se structure autour de 11 villes, moyennes ou petites, dont Alençon, 16 037 habitants en 1872, Mortagne 4 836 et Bellême 3 199. La population est essentiellement rurale, s'élevant à 81 % en 1872, avec une forte densité dans l'ouest du Bocage et plus faible dans l'est du département.

La ruralité est frappée de plein fouet par le déclin de l'artisanat à domicile. Un exemple : les 50 000 tisserands à main du Bocage sont frappés par le traité de libre-échange franco-anglais (1860), par la ruine du coton due à la guerre de Sécession (1864). Les micro-exploitations sont très nombreuses. Encore un tiers de celles-ci ont moins d'un hectare en 1914. Ces lopins sont souvent le maigre bien de tisserands, de cloutiers, d'épingliers...

Mais dans les campagnes, des territoires de prospérité apparaissent. En 1863-1864, Victor Paynel, de Camembert, livre des fromages à Napoléon III. Ainsi se développe la richesse du Pays d'Auge. A partir de 1860, l'élevage du cheval percheron s'accroît. De 1850 à 1870, la période est aux bons prix agricoles, la tuile chasse le chaume, et l'électorat paysan soutient l'Empereur.

Dans les villes, la Révolution industrielle est présente. En 1855 : le train arrive à Alençon. En 1862, un premier tissage mécanique s'active à La Ferté-Macé et, de 1862 à 1884, la vapeur fait naître 20 tissages mécaniques dans le Bocage. En 1866, le train partant de Paris dessert désormais la tréfilerie de Boisthorel à Rai, près de L'Aigle. En 1872, Benjamin Bohin crée l'usine de Saint-Sulpice-sur-Risle, appelée à devenir la plus importante de France pour la fabrication d'épingles.

Sous le second Empire, l'Orne a commencé à se structurer autour de trois pôles majeurs :

- 1) les 4 chefs-lieux d'arrondissements, les 7 autres villes, et les 24 bourgs chefs-lieux de cantons, marchés ruraux. Tous constituent des ancrages du pouvoir et des services publics, voire culturels ou financiers,
- 2) une ruralité dominante, souvent routinière, mais capable de prospérité pour une partie de ses terroirs,
- 3) des usines productives, surtout autour de Flers-La Ferté-Macé, et de L'Aigle. En 1896, 26 % de la main d'œuvre active sera industrielle, soit la même proportion qu'au niveau national.

L'Orne en 2020

L'Orne en 2020, un département entre tradition et modernité.

L'Orne reste le département normand le moins peuplé. Le département compte 283 372 habitants en 2017 selon une étude démographique de l'Insee parue en 2019. Au lendemain de la Première Guerre mondiale le niveau de la population est au plus bas (274 814 en 1921). Puis tout au long du siècle la tendance est à une légère hausse. Mais l'affaïssement de la population s'accroît depuis peu : de - 0,2% par an entre 2007 et 2012. Ensuite le rythme atteint - 0,5% par an entre 2012 et 2017, soit un recul de 1 330 habitants par an. En 2020, les plus grandes villes perdent des habitants tandis que les communes rurales en gagnent dans leur ensemble. Ces dernières réunissent aujourd'hui 57% de la population contre 54% dix ans auparavant.

La place de l'agriculture reste très importante, mais depuis 1970, la taille des exploitations évolue fortement. En 1970, 90 % des exploitations s'étendent sur moins de 50 ha contre 57 % en 2003. Le nombre d'exploitation de plus de 100 ha a lui été multiplié par 6. Les deux principales productions ornaïses sont le lait et la viande bovine, représentant 2/3 de la valeur des livraisons agricoles. Depuis 20 ans, les productions sont diversifiées : volailles, ovins et porcins, et aussi chevaux de selle et de course. L'Orne se classe à la première place des départements français pour l'élevage des pur-sang et des trotteurs (400 haras). L'importance de l'agriculture constitue le socle d'une industrie agroalimentaire très importante. Ces deux secteurs comptent 11 600 emplois et leur activité représentent 10,7 % de l'emploi total (6,7 % pour la seule agriculture) contre 4,6 % en moyenne nationale. Ce chiffre place l'Orne au 11^e rang des départements français. Après une phase de dépression dans les années 1980-2000 (fermeture de Moulinex) le territoire connaît une reprise économique caractérisée par une spécialisation sectorielle assez marquée de l'industrie, autour de l'automobile, la plasturgie, la mécanique, le travail des métaux, l'imprimerie... La part de l'industrie dans l'emploi total est de 19 %.

L'Orne compte aujourd'hui 3 chefs-lieux d'arrondissements (suppression de celui de Domfront) et 21 chefs-lieux de cantons suite au redécoupage cantonal de 2014. L'évolution de la réglementation des collectivités territoriales s'est traduite par la mise en place de 23 communes nouvelles regroupant 124 communes, ramenant ainsi le nombre des communes de 495 à 385 en 2020. Le département de l'Orne, classé 77^e en termes, de population connaît en ce début de siècle une dynamisation prometteuse. L'agriculture et l'agro-alimentaire restent sa richesse traditionnelle, mais l'Orne est classé 13^e département pour ses 19% d'emplois industriels. De nombreuses entreprises innovantes viennent s'installer et permet d'espérer pour l'Orne un développement économique important dans les années à venir.

Durant l'épidémie de Covid 19, pendant la période de confinement, beaucoup de Franciliens sont venus s'installer dans l'Orne et la population a alors augmenté de 15%. Le Conseil départemental a lancé un vaste plan de communication pour encourager le télétravail et accueillir de nouveaux habitants !

1 - Guerre de 1870-1871

Les combats dans l'Orne

21 novembre 1870 - 6 janvier 1871

Ce conflit méconnu oppose la France à la Prusse alliée aux États allemands : Bavière, Saxe, Wurtemberg, etc.

Il a pour cause l'inquiétude provoquée en France par la puissance acquise par la Prusse après sa victoire sur l'Autriche-Hongrie en 1866 à Sadowa et la volonté de Bismarck d'unifier l'Allemagne, sous l'hégémonie de la Prusse.

La déclaration de guerre par la France le 19 juillet 1870, a pour origine immédiate l'offre de la couronne d'Espagne au prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen et la publication par Bismarck de la "dépêche d'EMS".

Napoléon III espère d'ailleurs qu'une guerre victorieuse lui vaudra une nouvelle popularité.

L'État-major se croit prêt, le maréchal Leboeuf a dit : *"Il ne manque pas un bouton de guêpe"*. En fait, la France n'a plus d'alliance, les interventions militaires à l'extérieur de 1854 à 1867 (Crimée, Chine, Cochinchine, Mexique, Algérie) ne lui permettent de disposer que de 250 000 hommes dans l'immédiat et, le commandement français manque d'initiative, alors que l'armée Prussienne dispose de 800 000 combattants, d'une excellente artillerie et des qualités remarquables d'administrateur et d'organisation du Maréchal Von Moltke.

La guerre franco-allemande peut être divisée en deux périodes distinctes :

- La guerre impériale, d'une durée d'un mois et demi environ (15 juillet au 4 septembre),
- La guerre républicaine qui se prolonge pendant 5 mois et qui s'achève le 28 janvier 1871.

LA GUERRE IMPÉRIALE

L'armée du Maréchal Mac-Mahon est battue en Alsace à Wissembourg et Froeschwiller (4 et 6 août) et se replie sur Châlons-sur-Marne.

Le Maréchal Bazaine, commandant l'armée du Rhin, défait à Borny, Rezonville, Gravelotte et Saint-Privat (16-18 août) se laisse investir dans Metz.

Une armée de secours, sous les ordres de Mac-Mahon, est arrêtée à Beaumont (Ardennes) et se replie avec l'Empereur sur Sedan où elle est assiégée.

Napoléon III malade et découragé signe, le 2 septembre 1870, la capitulation qui fait prisonnier avec lui 80 000 hommes. L'Empereur est déchu et la République proclamée le 4 septembre.

Le Général Trochu préside le gouvernement. Jules Fabre, ministre des affaires étrangères, tente vainement d'obtenir de Bismarck des conditions de paix acceptables à l'entrevue de Ferrières le 15 septembre.

LA GUERRE RÉPUBLICAINE

L'ennemi menace Paris. Le gouvernement hésite. S'il reste, il sera coupé du reste de la France. Il serait sage de le transférer en province, mais on décide de partager avec les parisiens les risques d'un siège. Toutefois une délégation subordonnée est envoyée à Tours. Le 18 septembre, les Allemands assiègent Paris.

Comme la délégation conteste les instructions du gouvernement, Gambetta, ministre de l'Intérieur, est envoyé en ballon à Tours le 7 octobre. Il doit représenter l'autorité du gouvernement face à la délégation. La communication entre les deux ne peut plus se faire qu'à l'aide de pigeons et de ballons. Dans ces conditions le gouvernement pendant la guerre ne gouverne plus que Paris, et c'est Gambetta à qui on ajoute la charge de ministre de la Guerre à celle de l'intérieur, qui dirige la France.

L'armée régulière n'existe plus. Il est alors fait appel aux hommes qui n'avaient pas été tirés au sort, étaient restés dans leurs foyers, sans entraînement. Les célibataires et veufs, sans enfant jusqu'à 35 ans, sont recrutés dès août. Fin septembre, Gambetta y ajoute les hommes sans enfants de 35 à 40 ans c'est la levée en masse. Il entreprend de les équiper et de les envoyer dans des camps d'instruction pour former la garde nationale mobilisée. Il fait appel à toutes les bonnes volontés. C'est ainsi qu'il accueille les combattants d'Italie : les zouaves pontificaux, et les garibaldiens.

Plusieurs villes sont défendues efficacement par des francs-tireurs et des gardes nationaux. Ces faits d'armes revalorisent les troupes improvisées aux yeux des troupes régulières qui doutent de leur efficacité et galvanisent la résistance de la population. Les allemands eux-mêmes s'étonnent de ces nouvelles forces de résistance après la neutralisation de l'armée régulière.

Mais les Allemands ne reconnaissent qu'aux troupes régulières le droit de faire la guerre, et pas aux corps francs, ni aux habitants du pays. Ils disent « *nous ne faisons pas la guerre aux habitants de la France, et les particuliers français ne doivent pas être molestés* », les soldats allemands, fortement disciplinés, commettent peu de violences. Mais si les habitants défendent leur ville, les Allemands alors l'incendient, arrêtent les notables, fusillent des habitants et les francs-tireurs. Ils imposent aux villes investies de lourdes contributions dont ils rendent garants les élus.

L'armée du Rhin, sous le commandement de Bazaine, est cernée à Metz. Le maréchal désapprouve le nouveau régime républicain et projette l'utilisation de son armée pour restaurer l'Empire. Il essaie de négocier avec l'ennemi, les Allemands refusent.

Bazaine capitule le 27 octobre. Jugé en 1873, condamné à mort pour ses négociations avec l'ennemi, il est gracié et enfermé dans une forteresse d'où il s'évade.

A Paris, le 31 octobre, la nouvelle de la capitulation de Metz, provoque une insurrection des forces populaires révolutionnaires et des gardes nationaux mobilisés. Ils font prisonnier le gouvernement qui est délivré par l'armée régulière.

Après la capitulation de Metz et de l'armée du Rhin, les troupes allemandes peuvent avancer sans obstacle sur le territoire. Frédéric-Charles progresse vers la Loire, et Manteufel se dirige vers le Nord. Denfert-Rochereau résiste toujours dans Belfort assiégé, la guerre se poursuit sur trois théâtres d'opération : sur la Loire, dans le Nord, et l'Est.

Depuis Tours, Gambetta pousse ses généraux à une offensive pour délivrer Paris, mais ceux-ci, souvent âgés, peu accoutumés à des offensives de telles ampleurs et, doutant de la compétence des troupes irrégulières, tergiversent.

Gambetta crée l'armée de la Loire et met à sa tête le général d'Aurelle de Paladines. Celui-ci rétablit la discipline, difficile dans cette armée non régulière, en appliquant le décret du 2 octobre, qui accélère les procédures de jugement et qui permet de fusiller l'accusé le lendemain matin. Le 9 novembre, l'armée de la Loire bat les allemands à Coulmiers et reprend Orléans, abandonné par les allemands.

SITUATION DANS L'ORNE

La déclaration de guerre a été accueillie dans un élan de ferveur patriotique dans l'Orne, comme dans le reste de la France, malheureusement l'annonce des défaites successives frappe la population de stupeur.

Le 4 septembre, les nouvelles de l'avènement de la République et de l'abdication de l'Empereur parviennent à Alençon. Dans l'Orne, Elles sont reçues avec inquiétude par une population traditionnellement conservatrice. Le 6 septembre, un nouveau préfet est nommé par le gouvernement de la Défense nationale.

PRÉLIMINAIRES DES COMBATS DANS LE PERCHE

Les Prussiens sont conscients qu'une armée de secours va tenter de briser le siège de Paris et leur état-major pense que la menace principale viendra de l'ouest et en particulier du Perche où les collines et les nombreuses forêts favorisent la discrétion d'un rassemblement militaire. Pour faire face à ce risque, ils constituent une armée : « l'armée Abteilung » qui est confiée au Grand Duc de Mecklembourg. Cette armée avance par Houdan vers Dreux, combat à Chérisy et s'empare de Chartres.

LE DISPOSITIF FRANÇAIS

Les faibles troupes françaises sont en position aux lisières est du massif forestier de Senonches et de La Ferté-Vidame, mais le colonel Marty ayant abandonné précipitamment Digny et battu en retraite en direction de Longny-au-Perche, la gauche française se trouve dangereusement découverte.

Le colonel Rousseau décide donc la retraite et le rétablissement sur une ligne la Madeleine-Bouvet - Bretoncelles - La Fourche. Le grand Duc veut s'emparer de Nogent-le-Rotrou mais le terrain devient de plus en plus difficile à mesure qu'on s'avance dans le Perche et il croit toujours rencontrer le gros de nos forces et s'attend à une vive résistance.

Il décide de se concentrer davantage et donne l'ordre au 1^{er} corps bavarois de se porter le lendemain, 21 novembre, entre Condé-sur-Huisne et Thiron-Gardais et à la 17^e division de renforcer sa droite, à La Madeleine-Bouvet.

LES COMBATS DU 21 NOVEMBRE 1870

LA MADELEINE-BOUVET

La 17^e division, qui progresse sur l'axe Senonches-Belhomert - La Madeleine Bouvet ne peut occuper ce village qu'après s'être emparé de plusieurs barricades défendues par un bataillon de mobiles du Finistère et des francs-tireurs.

Le commandant Mathieu, chef de la garde sédentaire de Longny-au-Perche est blessé et capturé près de la barricade du lieu-dit « les Déserts ». Hospitalisé à Dreux, il succombe une semaine plus tard.

Les Prussiens harassés par les combats et sous l'emprise de l'alcool vont se livrer à des exactions en particulier à la ferme de l'Aritoire où ils fusillent des soldats blessés et incendient des bâtiments.

BRETONCELLES

La 22^e division du général Von Wittich, le 21 novembre dès 8 heures du matin, quitte La Loupe, en direction de Condeau, en passant par Bretoncelles.

L'avant-garde, se heurte au hameau de la Haie Neuve à une fusillade assez vive. Un régiment d'infanterie, refoule nos tirailleurs, puis la colonne s'engage dans la vallée étroite de la Donnette, en suivant la voie ferrée. Bientôt la progression est stoppée par une barricade.

Les hauteurs de Bretoncelles, sont fortement occupées. Les unités placées aux ordres du commandant de la Ferronnays, comprennent 4 bataillons et 4 pièces d'artillerie de montagne. L'avant-garde allemande se déploie. Deux batteries entrent en action et sous leur protection, un mouvement débordant sur notre flanc est exécuté par un bataillon, nos soldats menacés de se voir coupés de Nogent-le-Rotrou se retirent, abandonnant un canon.

Les combats sont violents le long de la voie ferrée. L'artillerie allemande tire à toute volée et inflige des pertes telles aux Français, dont la retraite se change bientôt en déroute en direction de Condé-sur-Huisne et de Rémalard.

Parmi les défenseurs de Bretoncelles il faut citer le capitaine Pommerelle, officier de l'infanterie de marine qui s'est illustré dans toutes les guerres coloniales de l'époque.

En 1870, il commande une compagnie du 3^e régiment d'infanterie de marine à Bazeilles, (Ardennes) blessé aux jambes, il échappe à la capture en passant par la Belgique et gagne Cherbourg où il se fait soigner.

A peine rétabli, il obtient le commandement du 10^e bataillon de marche du 1^{er} Régiment marine. Transporté par voie ferrée, il arrive à Condé-sur-Huisne et son bataillon est engagé sur Bretoncelles. Après plusieurs heures de combat, Pommerelle est de nouveau blessé aux jambes, il doit être amputé et décède des suites de ses blessures le 9 janvier 1871.

LE PREMIER COMBAT DE LA FOURCHE (Coulonges-les-Sablons, Orne)

A la Fourche, les Français commandés par le commandant de Montaigu sont en position avec 3 bataillons, 2 canons et 2 obusiers, ces troupes occupent le hameau, construisent des barricades sur les routes et occupent les lisières des bois.

A 11 heures, quelques cavaliers apparaissent sur les hauteurs, face à la Fourche, puis une batterie prend position. Le combat s'engage, mais notre artillerie à une portée insuffisante et est bientôt écrasée par les obus ennemis.

L'infanterie reçoit l'assaut des tirailleurs allemands mais, est menacée d'encerclement par les troupes qui viennent de Bretoncelles, le commandant de Montaigu ordonne la retraite.

Après avoir lutté à un contre six, face au premier corps Bavaois, les bataillons de mobiles retraitent vers Nogent et Mamers. Les Allemands ont perdu près de 80 hommes et les Français 21 tués et 55 blessés.

LE COMBAT DE THIRON-GARDAIS

La 2^e division bavaoise qui marche avec la brigade de cuirassiers sur Thiron-Gardais, se heurte près de ce village, à des forces en position constituée de 2 bataillons de mobiles de l'Orne et de la Manche, appuyés par une batterie d'artillerie et une mitrailleuse qui occupe une position défensive.

Les Bavaois renforcent leur avant-garde et engagent un mouvement tournant. Cette division perd 20 hommes, les Français une centaine environ.

LA PRISE DE NOGENT ET DE BELLÊME

Les troupes vaincues prennent la direction de Bellême et de Nogent-le-Rotrou poursuivies par les Allemands. Une forte arrière-garde composée de 2 bataillons d'infanterie de marine et de zouaves pontificaux oppose, face à la 17^e division Prussienne, une vive résistance au lieu dit « l'hôtel-Morin » et oblige l'ennemi à mener une attaque à la baïonnette.

Le soir, la subdivision d'armée occupe Bellême et sœur Augusta, Bellémoise de nationalité allemande, intervient pour protéger sa ville qui en a bien besoin.

Dans Nogent-le-Rotrou, le général Rousseau a rassemblé les troupes épuisées par les combats incessants. La défense de la ville paraît complètement impossible on décide donc de battre en retraite en direction du Mans, en vue d'organiser la défense de cette ville.

La retraite est exécutée dans des conditions très difficiles avec l'arrivée de l'hiver ; les soldats portent des vêtements et des chaussures de mauvaise qualité les protégeant mal des intempéries.

De plus, les généraux (sauf Chanzy commandant de la deuxième armée de la Loire) refusent de les cantonner la nuit chez les habitants de peur d'indiscipline. Aussi, les hommes doivent bivouaquer sous la pluie ou par -10°, souvent sans paille, dans la boue ou la neige et quelquefois même sans tente ou couverture. Le moral et la santé des troupes s'en ressentent fortement.

De nombreuses troupes se débandent. Cependant, on arrive au Mans où la défense s'organise avec peine.

Le grand Duc pénètre dans Nogent-le-Rotrou le 22 novembre, mais il trouve la ville évacuée. Il marche en direction de la Ferté-Bernard, où a lieu une courte escarmouche avec 3 bataillons de mobiles, il reçoit alors l'ordre de prendre la direction d'Orléans.

En effet, la violence des combats sur la Loire impose aux Allemands de rappeler l'armée du Grand Duc en renfort. Malgré ses réticences celui-ci est contraint d'obéir.

Sur le front de la Loire, Chanzy est battu par Frédéric-Charles à Beaugency, et se replie sur le Mans le 19 décembre, dans des conditions hivernales terribles, il parvient à se rétablir sur les hauteurs boisées au sud du Mans.

LE SECOND COMBAT DE LA FOURCHE

Quelques semaines plus tard, la Fourche est encore le théâtre d'une lutte terrible. Le général Chanzy, décide d'ajourner jusqu'au milieu de janvier, les grandes opérations militaires, pour tenter de délivrer Paris. Réduit à une inaction relative, il se borne à pousser des reconnaissances vers la Beauce.

C'est ainsi qu'il lance simultanément trois colonnes sur Villechauve, sur Vendôme et la colonne Rousseau sur Nogent-le-Rotrou.

C'est le vendredi 6 janvier, par un temps glacial, que la colonne, comprenant le 4^e bataillon des Deux-Sèvres (commandant Chirac) et quelques compagnies du 13^e de marche de chasseurs à pieds, s'acheminent vers la Fourche, où elles arrivent un peu avant le jour.

A peine installée, elle est attaquée par la division du prince Albrecht de Prusse, avec de l'artillerie. Les obus tombent sur le village dépourvu de tous moyens de défense. Impossible de s'y maintenir. Les nôtres se retirent dans les bois de chaque côté de la route nationale.

Deux mitrailleuses, amenées de Nogent et braquées près du carrefour, font merveilles.

Des cavaliers prussiens, qui ont mis pied à terre, sont fauchés par une seule décharge, qui couche 32 hommes sur place.

Rendu prudent, l'ennemi est sur la réserve. Le combat traîne en longueur, quand vers midi des renforts importants lui viennent de la Loupe et, maître de la lisière du bois, il force les nôtres à rétrograder. Les derniers coups de feu ne s'éteignent qu'à la nuit. Les Prussiens sont encore une fois maîtres du champ de bataille.

Un détachement constitué des francs-tireurs de Paris et d'un escadron de Chasseurs à cheval, placé sous le commandement du colonel de Lipowski devait soutenir l'action du général Rousseau sur la Fourche. Hélas, ce détachement s'égaré vers Rémalard et est dans l'impossibilité d'intervenir.

La colonne Rousseau se retire sur le Theil puis sur La Ferté-Bernard en informant Lipowski de son mouvement.

LE COMBAT DE BELLÊME

Celui-ci se replie parallèlement par Bellême, où il se trouve renforcé par les mobilisés de la Mayenne. Le 8 janvier les sentinelles françaises signalent des éclaireurs Prussiens, vite les mobilisés et les francs-tireurs prennent leurs armes et traînent leurs deux pièces d'artillerie vers Sérigny.

Bientôt le canon tonne, les balles sifflent, les obus pleuvent ; nos troupes se déploient en tirailleurs à travers les champs et montrent tant d'adresse et de courage que les Prussiens abandonnent leurs positions. 22 prussiens sont faits prisonniers et ramenés en triomphe à la mairie de Bellême.

Ils se sont heurtés à la 4^e division de cavalerie du prince Albrecht de Prusse, qui parvient avec le soutien de l'infanterie à repousser de Bellême les francs-tireurs de Lipowski et les mobilisés de la Mayenne après un combat qui dure jusqu'à la nuit.

Le 9 janvier, à Igé, le colonel de Lipowski reçoit l'ordre du général Chanzy de se porter sur Alençon pour couvrir la gauche de l'armée qui défend Le Mans ouvrant ainsi à la 4^e division la route de Bonnétable et du Mans.

LA BATAILLE DU MANS

L'armée de la Loire, sous les ordres de Chanzy, s'organise autour du Mans, elle reçoit quelques renforts mais, ne peut bénéficier de l'aide des 60 000 mobilisés bretons du camp de Conlie qui sont dans un état de misère et d'abandon total.

La bataille dure 2 jours les 11 et 12 janvier. D'abord indécise, elle tourne à l'avantage des Prussiens suite à la défection de quelques unités.

La retraite est décidée et la 2^e armée va échapper à une destruction totale grâce à d'énergiques combats d'arrière garde et parvient à atteindre Laval.

LA BATAILLE D'ALENÇON

Le 14 janvier 1871, la nouvelle de la défaite du Mans parvient à Alençon créant une vive émotion. De tous côtés arrivent des blessés et des fuyards, Alençon semble être l'objectif des Prussiens. Depuis longtemps les mobilisés de l'Orne et de la Mayenne gardent la ville contre une surprise de la part des Allemands et bivouaquent en avant sur les routes du Mans, de Fresnay et de Mamers.

Le nouveau préfet de l'Orne, Antonin Dubost, nommé par Gambetta, fait appel au sang froid de la population alençonnaise, il est prêt à faire sauter les ponts sur la Sarthe et à organiser une bataille de barricades à l'intérieur de la ville.

Certains excités, réclament le combat, mais le maire Eugène Lecointre, soutenu par la population, s'oppose à une guerre dans la ville et proteste contre le projet de détruire les ponts pour protéger la retraite de nos troupes.

Mais à ce moment l'ennemi est signalé, il occupe Beaumont. Des troupes sont envoyées en grand gardes et de fortes patrouilles sont dirigées du côté du Mans. Par malheur, les ordres des chefs se contredisent, les marches et contre marches fatiguent les hommes et l'indécision du commandement démoralise les soldats peu aguerris.

Bientôt les 2 000 francs-tireurs de Lipowski, arrivent à marches forcées du Perche pour participer à la défense de la ville. Ils doivent se nourrir et se reposer pour être prêts aux combats du lendemain.

LA BATAILLE

Le jour de la bataille, il fait un temps froid et brumeux, sur les routes la neige est glacée.

Dès le matin les troupes accourent sous les armes, les effectifs ne dépassent pas 8 000 hommes. Sur ce nombre 4 000 prendront une part sérieuse à la bataille.

Dès le matin, le conseil municipal rassemblé à l'hôtel de ville s'oppose au projet de combat dans la ville et à la destruction des ponts souhaité par le préfet. Vers 10 heures, celui-ci se présente devant le conseil et annonce qu'il va télégraphier à Chanzy et au ministre de la Guerre pour les informer du refus de la municipalité d'Alençon.

Le général de Malherbe s'oppose lui aussi aux décisions du préfet et déclare qu'il souhaite mener le combat en avant de la ville et comme on s'apprête à miner les ponts, le général, envoie des soldats s'opposer même par la force à ces destructions.

Le Préfet Dubost décide de prendre la direction de la défense, il poursuit son plan et tantôt à pieds, tantôt à cheval, il parcourt les rues, appelle les citoyens aux armes, harangue les soldats, élève une barricade à l'entrée de la ville. La veille au soir sur le chemin de fer, un pont a été détruit, cette mesure est utile, elle fortifie l'aile gauche des Français et protège la ville contre une surprise du côté de la gare.

Bientôt, le canon se fait entendre. Les Prussiens sont à Bérus, à 8 kilomètres du chef-lieu ornaï, ils viennent de se heurter à un détachement de 43 francs-tireurs, détachés le matin vers Beaumont pour détruire les ponts. Le combat s'engage donc face à la défense française une batterie d'artillerie prend position et sous son feu, les francs-tireurs se replient, suivis de près par les Prussiens.

Ainsi le commandement français par ses divisions et ses querelles internes aura perdu un temps précieux pour préparer la défense de la ville.

Les reconnaissances prussiennes approchent de la ville.

Dans la hâte le colonel de Lipowski prend la direction des opérations et jette en avant de la ville le dispositif suivant :

A droite de la ligne de bataille française, les mobilisés de la Mayenne occupent les bois et le ravin de la chevalerie Hauteclair. Les six petites pièces de montagne, servies par les mobilisés, sont en batterie sur le flanc du ravin et prennent la grand route en écharpe.

Les francs-tireurs de Paris, des Basses-Pyrénées, d'Alençon, du Havre, sont en tirailleurs au centre, dans la plaine entre la route du Mans et Saint-Paterne, avec comme réduit suprême une grande barricade improvisée à l'entrée du faubourg de Montsort.

Une section de la batterie de marine, 4 pièces aux ordres du lieutenant Le Cardinal, est en position sur la route du Mans, au hameau de la Détourbe où les francs-tireurs ont ébauché une première barricade.

Enfin à gauche, le village de Saint-Paterne, la route de Mamers et la voie ferrée sont gardés par les mobilisés de l'Orne et l'autre section de la batterie de marine, dont les quatre pièces, sont placées en avant de la Sarthe.

Le grand duc de Mecklembourg a mis en mouvement, à 9 heures, la 22^e division que commande le général Von Wittich, et que suit la 17^e division.

L'avant-garde, sur la route du Mans, est aux ordres du colonel Foerster, elle comprend un régiment d'infanterie, et 2 escadrons de hussards, une batterie lourde et une demi-compagnie du génie. Après Bérus, la colonne s'avance, sans être inquiétée, d'environ 4 kilomètres, mais à Arçonnay, elle se trouve en présence d'une résistance plus sérieuse, à la hauteur de l'avenue de Hauteclair. Elle est même arrêtée net par le feu croisé des Français. En vain le bataillon de fusiliers Prussiens se déploie de chaque côté de la route.

La batterie d'avant-garde prend position entre les hameaux de Saint-Gilles et du Coudray.

Les pièces placées à la Détourbe, leur répondent. Attaqués sur tout le front, les Allemands sont bientôt contraints à un mouvement de recul.

Malheureusement, les mobilisés de la Mayenne, qui ont reçu l'ordre de se porter en avant et voient le feu pour la première fois, se laissent impressionner par la chute de quelques obus tombés dans leurs rangs : ils se démoralisent et lâchent pied. C'est une débandade générale, malgré les efforts et la fureur légitime des francs-tireurs qui accueillent les fuyards à coups de fusil.

L'ennemi en profite sur-le-champ pour regagner le terrain perdu et attaquer la Détourbe. Mais là, il est arrêté de nouveau par le feu meurtrier des francs-tireurs de Paris. De midi à 3h environ, le combat se poursuit ainsi avec des alternatives qui laissent encore espoir à la défense.

A 3h05, Dubost peut même télégraphier sans trop d'exagération au général Chanzy :

« Nous nous battons en avant d'Alençon depuis midi. Les Prussiens reculent. Nous gagnons du terrain. Nos troupes tiennent bien. J'arrive des avant-postes où le meilleur esprit règne. Ah ! si le pont de Beaumont avait été coupé ! »

Les premiers obus commencent alors à tomber sur la ville, on relèvera des impacts rue des Tisons, quartier du Pont neuf, près de l'église Notre-Dame, rue Cazault et à la préfecture.

Vers 3 heures, en effet, les Allemands prononcent vigoureusement leurs mouvements et achèvent leur concentration avec une admirable précision. Sur la route du Mans, le gros de la 22^e division entre en ligne, et une batterie lourde prend position auprès du hameau de Saint-Blaise et canonne de là, avec un succès marqué, tout le terrain compris entre la Chevalerie-Hauteclair et la route de Fresnay.

A droite de ces troupes, une colonne, partie de Vivoin à 8h 1/2 du matin, sous les ordres du major de Conring, débouche d'Arçonnay, après une marche fort pénible.

Sur la gauche des Français, la 10^e brigade de cavalerie, avec un bataillon et une batterie à cheval, arrive par la route d'Ancinnes jusqu'au village de la Chaussée.

Enfin, le général de Bredow, accouru lui-même de Mamers à la tête de trois escadrons de la 12^e brigade, d'un bataillon et d'une batterie à cheval, tombe, par la route de Mamers, sur Saint-Paterne.

Le cercle d'investissement est désormais complet, et outre la 22^e division ; force principale des Allemands, les Français ont sur les bras, à partir de ce moment, un régiment et trois bataillons d'infanterie, une brigade entière plus trois escadrons des 4^e et 5^e divisions de cavalerie, et cinq batteries d'artillerie.

La lutte, absolument disproportionnée, se poursuit avec un courage qui fera écrire au grand État-major allemand cette phrase mémorable :

« Les Français, cependant, résistent avec une opiniâtreté extrême et ne se renferment pas dans une défensive passive : leurs feux de mousqueterie infligent aux batteries des pertes assez sensibles. L'infanterie qui prend l'offensive vers 4 heures, ne parvient pas à avoir entièrement raison de l'adversaire ; et à 5 heures seulement, après un engagement prolongé, un bataillon prend possession de Saint-Paterne et de la ligne ferrée. »

De 3 heures, à 5 heures, en effet, les difficultés se multiplient sur les différents points de la ligne. Le colonel de Lipowski, entouré de son adjoint le lieutenant-colonel de la Cecilia, de ses officiers d'ordonnance, et des chasseurs à cheval, parcourent de tous côtés le champ de bataille et se portent aux endroits les plus dangereux.

Le capitaine d'artillerie Charner est renversé et contusionné par un éclat d'obus : ses pièces sont en partie démontées ; ses munitions presque épuisées. Les artilleurs, hors de combat, sont remplacés par les francs-tireurs.

A ce moment, le colonel de Lipowski appelle le lieutenant colonel de La Cecilia et lui ordonne de prendre le commandement de la réserve. « *Portez-vous en avant sur la Détourbe, lui dit-il, et refoulez l'ennemi.* »

La Cecilia rassemble ses hommes et après leur avoir adressé une patriotique exhortation, les entraîne au plus fort du danger. L'élan est superbe : La Cecilia, à cheval, encourage ses hommes sous la mitraille et leur fait exécuter trois charges à la baïonnette qui contraignent l'ennemi à se retirer sur l'avenue Hauteclair.

Le capitaine Duchamp, du cimetière de Montsort, s'élanche sur l'artillerie ennemie. Il donne l'exemple à ses hommes et fait le coup de feu. Il est cependant obligé de se retirer.

A la Détourbe, nos canons se taisent : les artilleurs sont hors de combat. Les francs-tireurs s'attellent aux pièces et les sauvent malgré des pertes importantes. Le brave capitaine Duchamp, qui commande cette troupe héroïque, est frappé mortellement d'une balle en pleine poitrine.

Du côté de la route de Mamers et de Saint-Paterne, les efforts ne sont pas moins désespérés. A 3 heures encore, les francs-tireurs de Paris et les mobilisés de l'Orne, ont tenu vigoureusement tête à la brigade de cavalerie et au bataillon débouchant de la route d'Ancinnes. Après une lutte corps à corps, ils sont restés maîtres du terrain. Les mobilisés de l'Orne, ont fait preuve d'un rare entrain et sont passés à l'offensive.

Ils conservent le village, et d'autres compagnies de mobilisés, la ligne du chemin de fer, près de la maison du garde-barrière. La bataille est indécise, car les Prussiens n'avancent pas davantage sur la route du Mans.

L'entrée en ligne du général de Bredow par la route de Mamers change malheureusement la face des choses à la gauche des Français, comme celle du gros de la 22^e division va la changer à droite.

Le général de Bredow bombarde Saint-Paterne et enlève le village malgré la résistance des mobilisés de l'Orne qui tiennent presque comme de vieilles troupes.

De 4 à 5 heures, il faut battre en retraite vers la ville. La courageuse intervention du chef de gare d'Alençon, monsieur Sauron, à la tête de ses employés et de quelques volontaires, arrête heureusement un mouvement tournant de l'ennemi par le chemin d'Ozé. Les mobilisés de l'Orne, se jettent même à la baïonnette sur les Prussiens près de la maison du garde-barrière. Mais ces épisodes, tout glorieux qu'ils soient, ne peuvent que prolonger un peu le combat et couvrir la retraite.

A 17 heures, toute résistance est devenue impossible tant sur la route du Mans que sur la route de Mamers, les munitions d'artillerie sont totalement épuisées et on décide l'évacuation de la ville. Quelques heures encore, la grande barricade de Montsort demeure occupée par les détachements chargés de protéger la retraite, puis, des incendies s'allument, dans la nuit noire. Ce sont les vainqueurs qui brûlent un certain nombre de maisons du faubourg et surtout les vastes chantiers de bois de Montsort, le spectacle est lugubre.

Aussitôt la retraite commencée, le préfet a disparu, sans même prévenir le maire. Le lendemain 16, il est à 8 kilomètres, à Saint-Denis-sur-Sarthon ; d'où il lancera au général Chanzy, et à Gambetta, le télégramme suivant :

« *Nous nous sommes battus jusqu'à la nuit. Je voulais à toute force conserver nos positions et je crois que nous le pouvions. En l'absence de certains travaux de défense et de munitions, Lipowski n'a pas voulu.*

Nous sommes ce matin à 8 kilomètres d'Alençon, à Saint-Denis. Je demande derechef que nous y retournions ; on envoie des éclaireurs, nous allons voir. Néanmoins, La bataille a été belle. Nous avons affaire à 5 ou 6 000 hommes et une forte artillerie. Nous avons 300 hommes hors de combat. Notre batterie d'artillerie, à elle seule, en a 30 et son lieutenant blessé.

Mais je n'avais de vrais soldats que ceux de Lipowski. Sauf un bataillon de l'Orne, des mobilisés ont lâchement fui comme une volée de moineaux malgré les feux de peloton que j'ai fait exécuter sur eux... Si nous ne retournons pas à Alençon, nous nous dirigerons vers Carrouges et Flers. »

Quelques heures plus tard, il aura le triste courage d'adresser au sous-préfet de Domfront cet autre télégramme : « *Nous avons battu les Prussiens en avant d'Alençon, mais nous n'avons pas cru prudent de conserver nos positions, étant attaqués par trop de monde, et nous avons évacué la ville. Je suis à Carrouges; je rallie mes troupes. Je vais me transporter de moi-même à Flers.* »

L'OCCUPATION D'ALENÇON

La bataille s'achève donc après 7 heures de combat soutenu au milieu d'une plaine sans artillerie sérieuse et avec des troupes improvisées face à un adversaire puissant, bien organisé et 5 fois supérieur. L'honneur était sauf, et le mérite en revient au colonel de Lipowski qui, malgré les divisions du comité de défense, avait assumé seul le commandement. Il fut promu général à la suite de la bataille.

Les pertes françaises furent importantes. On peut les estimer à environ 300 hommes dont 30 artilleurs et 120 francs-tireurs.

Les pertes allemandes ont donné lieu à des appréciations les plus fantaisistes. Des documents français de l'époque les estiment de 600 à 900, quant à l'état-major allemand, il ne reconnaît que 6 tués et 19 blessés. La vérité est certainement aux alentours de 300.

Quoiqu'il en soit c'est de 17 à 21 heures que la ville est évacuée ; que le préfet, le général de Malherbe et les débris de la colonne de Lipowski la quittent.

La ville désormais est abandonnée entre les mains de la municipalité et du maire Eugène Lecointre. Celui-ci s'acquitte de sa tâche avec beaucoup de courage et de dévouement.

Il fait désarmer la garde nationale, fait évacuer les fusils lors de la ville, il noie les poudres du préfet afin que ce matériel ne tombe pas entre les mains de l'ennemi. Puis refusant d'aller au devant de l'ennemi, il décide de l'attendre à l'hôtel de ville sur lequel flotte toujours le drapeau national.

L'ennemi cependant n'entre dans la ville que le lendemain 16 janvier 1871, précédé d'une patrouille de uhlans qui abat un soldat isolé près du théâtre. Le commandant du détachement invite le maire à le suivre au quartier général allemand où on lui apprend que le corps d'armée du grand duc de Mecklembourg va occuper la ville.

La population alençonnaise assiste à l'arrivée des troupes, est impressionnée par l'ordre et la méthode prussienne et l'excellent état des hommes et des chevaux. La discipline contraste avec les troupes françaises qui viennent d'abandonner la ville.

Les ordres sont donnés pour que la troupe s'installe chez les habitants, 15000 hommes devront être logés. Le grand duc et son état-major s'installent à la préfecture et formulent des réquisitions exorbitantes. Le maire et le conseil municipal, incapables de satisfaire les demandes, tentent d'infléchir la décision du grand duc. Pour toute réponse celui-ci lui impose une contribution de 300000 francs. Cette somme est péniblement réunie et grâce à des négociations, le maire parvient à réduire de moitié les réquisitions.

Fort heureusement pour Alençon le corps d'armée reçoit pour mission de se diriger sur Rouen et il quitte la ville les 19 et 20 janvier, laissant l'agglomération sous la surveillance de quelques patrouilles de cavaliers. Le 24 janvier, à la tête d'un détachement de francs-tireurs, le préfet monsieur Antonin Dubost fait son retour dans la ville et reprend possession de la préfecture.

Comme on peut l'imaginer les relations entre la préfecture et la mairie sont des plus tendues. Les Allemands informés de la situation réagissent et envoient un fort détachement avec cavalerie et artillerie pour reprendre Alençon.

Dès les premiers coups de canon le préfet et ses francs-tireurs s'enfuient comme une volée de moineaux en direction de Sées.

Le comportement de monsieur Antonin Dubost provoque la réprobation de la population.

L'état-major allemand décide de réoccuper la ville le 9 janvier. A leur arrivée ils annoncent la capitulation de Paris et la signature d'un armistice qui a eu lieu la veille.

Les tourments du maire, Eugène Lecointre, ne sont pas terminés car de nouvelles et formidables contributions de guerre sont imposées à la ville.

Le 15 février, le conseil municipal ayant fait preuve de fermeté, les Prussiens menacent la ville du pillage, puis envahissent la mairie et arrêtent Lecointre et dix conseillers.

Le lendemain, le commandement allemand décide de déporter le maire et cinq conseillers. Cette déportation, jusqu'à Chartres, ne dure que 7 jours et bénéficiant d'une mesure de clémence, ils reviennent à Alençon le 22 février, accompagnés d'un préfet allemand pour l'Orne. L'occupation de la ville s'achève le 7 mars 1871.

Le traité de paix est signé le 10 mai 1871 à Francfort. La France doit verser 5 milliards, céder l'Alsace et une partie de la Lorraine. Les départements servent de gage à la dette française et sont libérés au fur et à mesure des paiements. Les derniers versements sont faits en septembre 1873 et les derniers Allemands quittent le territoire français.

Cette guerre a coûté aux Allemands : 47000 morts, dont la moitié sont morts de maladie, 128000 blessés, et 100000 malades. Elle aura coûté aux Français : 139000 morts au combat ou de maladie, 143000 blessés, et 320000 malades. Ces pertes, plus lourdes que celles subies par les Allemands, comprennent aussi les civils touchés par les bombardements et la famine.

La France vaincue, amputée de l'Alsace-Moselle, va se préparer à la revanche en endoctrinant la jeunesse, en restructurant son armée, en formant des cadres dans l'esprit de l'offensive systématique. Et 44 ans plus tard ce sera la Grande-Guerre.



Le Colonel Lipowski au combat d'Alençon

2 - TOMBES ET MONUMENTS DANS L'ORNE

Arrondissement d'Alençon

ALENÇON

Situation : Dans le **cimetière Saint-Léonard à Alençon**

Date d'inauguration : 1871-1873

Nature : Fosse commune

28 militaires français, morts à Alençon pendant la guerre, avaient été inhumés au cimetière de la paroisse Saint-Léonard, dans deux fosses communes, et 4 autres dans le cimetière de Montsort.

On a réuni leurs restes mortels au cimetière de Saint-Léonard, dans un terrain de 4 mètres, que la commune a concédé gratuitement et sur lequel elle a fait ériger, à ses frais, un monument funéraire en granit gris, de 4 mètres de hauteur, formé d'une pyramide quadrangulaire, terminée en pointe de diamant et posée sur un piédestal soutenu par un soubassement en pierre.

Sur la face principale, au-dessous d'une croix gravée, on lit l'inscription suivante : « *A la mémoire des soldats français, morts en combattant pour la patrie, sous les murs de la ville, le 21 janvier 1871. La ville d'Alençon.* »

Propriétaire : Terrain État français et monument ville d'Alençon.

Qui entretien : Ville d'Alençon.

État du monument : Bon.

Cérémonies : Fleurissement par le Souvenir Français, le 2 novembre.



ALENÇON

Situation : dans le **cimetière Saint-Léonard à Alençon**

Nature : Monument du capitaine DUCHAMP.

Un capitaine de la 2^e compagnie des francs-tireurs de Paris, tué aux portes de la ville, le 15 janvier 1871, repose au cimetière de Saint-Léonard, dans un terrain de 2 mètres superficiels, concédé gratuitement par la commune.

Ses camarades lui ont élevé un monument funéraire en granit gris d'Alençon. Il a 3 mètres de hauteur, et consiste en une colonne tronquée, posée sur un piédestal. La face principale porte l'inscription suivante : « *A la mémoire de E. DUCHAMP, capitaine des francs-tireurs de Paris, mort au champ d'honneur, le 15 janvier 1871, sa compagnie reconnaissante.* »

Propriétaire : Terrain état français et monument ville d'Alençon.

Qui entretien : Ville d'Alençon.

État du monument : Bon.

Cérémonies : Fleurissement par le Souvenir Français, le 2 novembre.

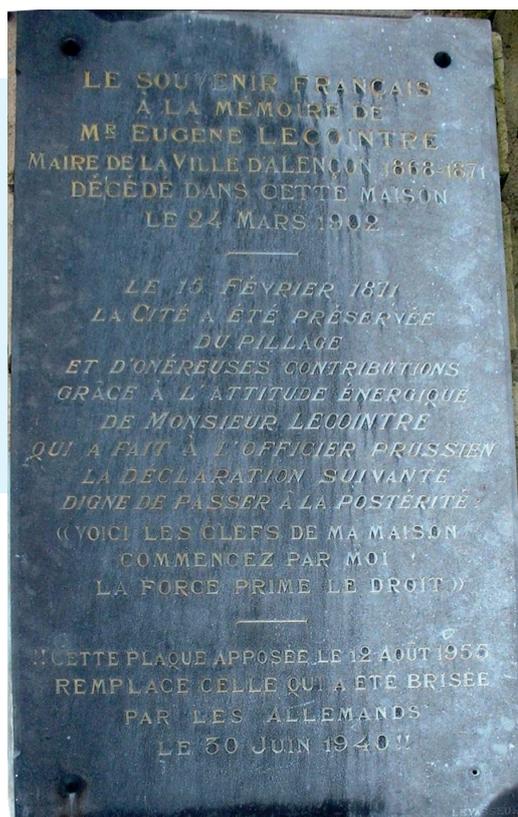
Arrondissement d'Alençon

ALENÇON

Situation : Sur la façade de la banque « Société générale » 17, rue Saint-Blaise.

Nature : Plaque commémorative Souvenir Français.

Eugène Lecointre, Maire de la ville d'Alençon en 1870-1871, est décédé en 1902 à son domicile, 17, rue Saint-Blaise à Alençon. Une plaque fixée en 1880 sur la façade de l'immeuble, a été brisée sur l'ordre des Allemands le 30 juin 1940 et remplacée le 12 août 1955, rappelle sa digne conduite lors de l'occupation des Prussiens et une rue de la ville porte son nom depuis 1923.



ALENÇON

Situation : dans le cimetière Saint-Léonard à Alençon.

Nature : Caveau de la famille Lecointre.

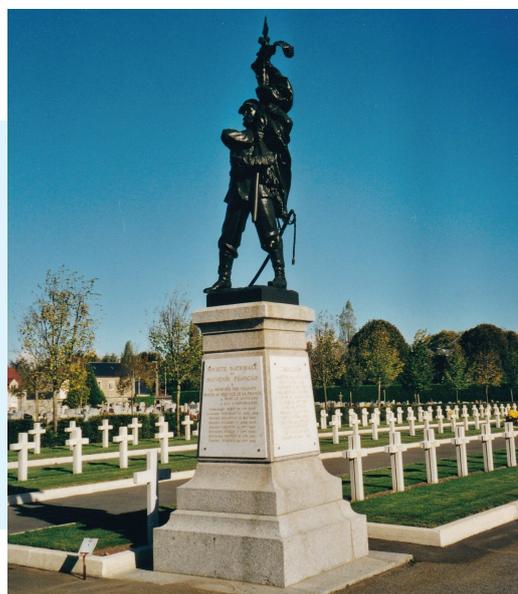
Dans ce caveau se trouve la tombe du Maire en 1870-1871.
(Voir sa biographie page 37)

ALENÇON

Situation : dans le cimetière Saint-Léonard à Alençon

Nature : Monument du Souvenir Français.

Date d'inauguration : En 1911, le Souvenir Français commémore le 40^e anniversaire du combat d'Alençon aux morts de 1870-1871 et sous la Présidence de Monsieur le Préfet de l'Orne, des notabilités de la ville, de l'armée, de la municipalité et de M. Dariac député républicain, inaugure le monument de l'officier au drapeau qui est au centre de la nécropole à la mémoire des soldats morts pour la Patrie. (Durant les guerres de 1870-1871 et de colonisation.)



Arrondissement d'Argentan



ARGENTAN

Situation : Cimetière communal.

Nature : Plaque Souvenir français.

Inscription : En 1903, le préfet inaugure une plaque du Souvenir français dans le cimetière sur laquelle sont inscrits les noms de 4 soldats morts pendant la guerre 1870-1871 et un mort en 1886 au Tonkin.

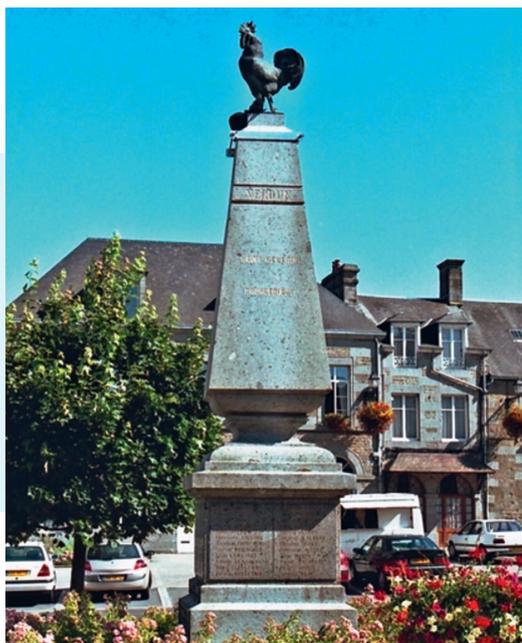
ATHIS-DE-L'ORNE

Situation : Place en face de l'église.

Nature : Initialement mémorial de la guerre de 1870 (inauguré en 1885) en 1921 on le transforma pour en faire le monument aux morts de la commune.

Inscription : Sur la partie supérieure les noms des batailles de la 2^e armée de la Loire sont gravées.

En bas figure la liste des « morts pour la France » de la commune.



Arrondissement de Mortagne-au-Perche

BAZOUCHES-SUR-HOËSNE

Situation : Cimetière communal.

Nature : tombe du soldat LUNEL, dont les parents habitaient le lieu.
Date d'inhumation : 1871.

Inscription : « Ici repose le soldat LUNEL tué par les Allemands à la guerre 1870-1871. R.I.P. »



BELLÊME

Situation : Cimetière communal de Bellême.

Nature : Monument sur fosse commune contenant 23 soldats français.

Inscription : « A la mémoire des soldats français morts pendant la guerre 1870-1871. »

Sur les trois autres faces les noms des soldats.

Commentaire : Monument élevé en 1871.

Cocarde du Souvenir Français sur le monument.

Arrondissement de Mortagne-au-Perche

BELLÊME

Situation : Cimetière communal de Bellême.

Nature : Tombe de FAURE MATHIEU Augusta, sœur de la Providence d'origine Allemande.

Date d'inhumation : 11 janvier 1911.

Inscription : « Concession perpétuelle accordée par la ville de Bellême reconnaissante à sœur Augusta pour les services exceptionnels qu'elle lui a rendu lors de l'invasion de 1870. »



BRETONCELLES

Situation : Cimetière communal.

Nature : Monument sur fosse commune.

Inscription : « Aux soldats français morts pour la patrie, 1870-1871, la France reconnaissante. »

Initiative : État, commune et la volonté du Souvenir Français.

Commentaire : La commune a cédé gratuitement à l'État 20 m 90 de terrain pour la sépulture de 25 militaires français inhumés dans le cimetière. Un monument funéraire a été construit, aux frais du Trésor, sur l'emplacement occupé par cette sépulture. Il se compose d'une marche formant socle, sur laquelle est posé un dé ou piédestal, en forme de pyramide, surmonté d'une croix en pierre. Il est en granit gris d'Alençon et entouré d'une grille en fer.

BRETONCELLES

Situation : Cimetière communal.

Nature : La tombe d'un capitaine français.

Inscription : « Capitaine POMMERELLE décédé à Bretoncelles le 8 janvier 1871. »

Commentaire : Cet officier d'active de l'Infanterie de Marine est né à Sedan en 1832, a participé à de nombreuses campagnes outre-mer, commandait une compagnie du 3^e de Marine à Bazeilles. Blessé durant le combat de Bretoncelles, le 21 novembre 1870, il a succombé à ses blessures en janvier 1871.



BRETONCELLES

Situation : Cimetière communal.

Nature : Fosse commune Allemande

Date d'inhumation : 1871.

Inscription : « Hier ruhen 16 Deutsche Soldaten 1870-1871. »
Ici reposent 16 soldats Allemands. »

Arrondissement d'Argentan

BRIOUZE

Situation : Dans la cour de la mairie.

Nature : Initialement mémorial de la guerre de 1870 inauguré en 1895, on le transforma en 1921 pour en faire le monument aux morts de la commune.

Inscription : « Aux hommes de canton de Briouze
Morts pour la Patrie depuis 1854
La société nationale du Souvenir Français
Et le canton de Briouze
15 septembre 1895
A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Commentaire : Situé à l'origine sur la place centrale du village le monument a été déplacé dans les années 2000 dans la cour de la Mairie pour faciliter la circulation dans le centre bourg.



Arrondissement d'Alençon

CEAUCÉ

Situation : Au centre du bourg de Ceaucé.

Nature : monument, à la gloire de la garde nationale mobile.

Date d'inauguration : 22 septembre 1901

Inscription : « Aux soldats morts pour la Patrie 1870-1871. »



CHAMPSECRET

Situation : Au centre du bourg de Champsecret.

Nature : le monument représente un zouave.

Initiative : Le Souvenir Français.

Date d'inauguration : 4 septembre 1903.

Inscription : sur la face avant : « Champsecret-1903 » ;
à gauche : « Aux combattants de 1870-1871 » ;
à droite : « Aux soldats morts pour la Patrie. »

Arrondissement de Mortagne-au-Perche



CHEMILLI

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe de Georg ERHART, relevant de la loi du 4 avril 1873.

Commentaire : La mort de ce soldat originaire de Nyederemberg est connue car le prêtre de Chemilli a rédigé un document à ce sujet. Ce soldat a été victime d'un tir fratricide à l'occasion d'une relève de nuit au avant-poste, au lieu-dit " Le Perrou ". Son lieutenant a fait venir le curé du village le plus proche pour le faire inhumer.

CONDÉ-SUR-HUISNE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Fosse commune française.

Date de la concession : 25 février 1896.

Commentaire : Fosse commune française regroupant les restes de 52 militaires tués durant les combats de la Fourche (21 novembre 1870 et 6 janvier 1871).

Un petit monument funéraire, ayant la forme d'une pyramide quadrangulaire, a été érigé, sur l'emplacement occupé par cette tombe.

Inscription : « Ici reposent les soldats tombés aux combats de la Fourche, 21 novembre 1870 - 6 janvier 1871. Priez pour eux.

Érigé par souscription avec le concours du Souvenir Français. »



CONDÉ-SUR-HUISNE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Monument sur la fosse commune française.

Date de la concession : 25 février 1896.

Commentaire : Un monument à la mémoire du Capitaine LEFEVRE Alexandre des mobiles du canton du Mesles-sur-Sarthe.

Inscription : « Ici, repose au milieu de ses quatre compagnons d'armes, Alexandre LEFEVRE, maire de Marchemaisons et capitaine des mobiles de l'Orne, tué à la Fourche, le 21 novembre 1870. Priez Dieu pour le repos de leurs âmes ! »

CONDÉ-SUR-HUISNE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Plaque sur le mur derrière la fosse commune.

Plaque du 120^e anniversaire des combats de La fourche.



Arrondissement de Mortagne-au-Perche



COULONGES-LES-SABLONS LA FOURCHE

Situation : Au lieu-dit " La Fourche ", sur la commune de Coulonges-les-Sablons. Au carrefour D923-D928.

Nature : Monument commémoratif.

Inauguration : 7 octobre 1872.

Inscription : « Aux soldats morts pour la Défense nationale
LA FOURCHE

21 novembre 1870

6 janvier 1871

SOUVENONS NOUS ! »

Commentaires : Le monument (le plus grand du Perche) rappelle les durs combats qui eurent lieu le 21 novembre 1870 et le 6 janvier 1871.

Arrondissement d'Argentan

FLERS

Situation : Square Delaunay.

Nature : Monument aux morts de Flers.

Inauguration : 14 octobre 1923.

Commentaire : On notera qu'en plus de rendre hommage aux morts de 14-18, ce monument honore explicitement 29 morts au champ d'honneur de la guerre de 1870. Ce que confirme la présence du mobile recevant une palme de la part d'un poilu.



Arrondissement d'Alençon

LA FERTÉ-MACÉ

Situation : Place de la Gare (gare devenue Service de l'Équipement).

Nature : Monument aux soldats morts pour la patrie.

Inauguration : 1894, érection autorisée par décret du 31 juillet.

Inscription : « Aux soldats du canton de la Ferté-Macé
victimes de la guerre de 1870-1871. »

Commentaire : Le Souvenir Français, est à l'origine du monument de La Ferté-Macé, une souscription a permis son financement, la commune de La Ferté-Macé en est aujourd'hui propriétaire.

Arrondissement de Mortagne-au-Perche



LA MADELEINE-BOUVET

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe militaire française collective édifée suivant les spécifications de la loi du 4 avril 1873.

Date de la concession : entre 1871 et 1873.

Commentaire : Les corps de 19 soldats français, qui avaient été inhumés dans le cimetière, reposent dans un terrain de 4 mètres, concédé à l'État à perpétuité.

LA MADELEINE-BOUVET

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe militaire française collective édifée suivant les spécifications de la loi du 4 avril 1873.

Date de la concession : entre 1871 et 1873.

Commentaire : Une concession de 2 mètres a été consacrée à la sépulture de 3 soldats allemands également inhumés dans le cimetière.



Arrondissement d'Alençon



LE MÊLE-SUR-SARTHE

Situation : Près du monument aux morts de la commune.

Nature : Plaque Souvenir français.

Inscription : *En 1903, le préfet inaugure une plaque du Souvenir français dans le cimetière sur laquelle sont inscrits les noms de deux officiers, et un sous-officier morts pendant la guerre 1870-1871.*

Autre monument est inauguré en 1910 par le Souvenir français sur la façade de l'hôtel de ville, 10 tués et 14 blessés.

Arrondissement de Mortagne-au-Perche

LONGNY-AU-PERCHE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Monument sur tombe militaire française collective.

Date de l'inauguration : En 1896.

Commentaire : Monument élevé sur la fosse commune où ont été enterrés sept soldats blessés durant les combats de Bretoncelles et morts dans les ambulances installées à Longny-au-Perche.

Inscriptions : *Cdt MATHIEU. Le commandant Mathieu, chef de la garde sédentaire de Longny-au-Perche blessé à La Madeleine-Bouvet mort à Dreux.*

Suivent les noms de six soldats, dont trois venus de la Corrèze morts dans les ambulances installées à Longny-au-Perche.



Arrondissement de Mortagne-au-Perche

MÂLE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe de regroupement qui contient un soldat allemand et deux soldats français.

Date de la concession : 24 juin 1981.

Commentaire : La municipalité de Mâle a fait procéder à l'exhumation des restes mortels des soldats enterrés dans le cimetière et les a fait regrouper dans une tombe ossuaire.



Arrondissement d'Alençon

MARCHEMAISONS

Situation : Cimetière communal.

Nature : Colonne commémorative, à la mémoire du Capitaine LEFÈVRE qui était aussi maire de la commune.

Date de la concession :

Inscriptions : « Les officiers du 1^{er} bataillon de la garde mobile de l'Orne au capitaine LEFÈVRE, tué au combat de la Fourche, le 21 novembre 1870. »

Arrondissement de Mortagne-au-Perche

MOUTIERS-AU-PERCHE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe d'un soldat français.

Date de la concession : 1871.

Inscriptions : « Ci-gît un franc tireur dont nous ignorons le nom.
Ce brave citoyen est tombé pour la patrie le 21 novembre 1870.
Priez pour lui. »



MOUTIERS-AU-PERCHE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe d'un soldat français.

Date de la concession : 1871.

Inscriptions : « Hier Ruht in gott Gefreiter Carl Lentz, 11^e Cie, 3^e Artillerie Bie. »

Arrondissement d'Argentan

RÂNES

Situation : Cimetière communal.

Nature : Chapelle funéraire de la famille de BERGHES

Date de la concession : 1873.

Commentaire : Cette chapelle, classée, abrite la tombe du lieutenant Eugène Joseph de BERGHES-SAINT-WINOCK.



Arrondissement de Mortagne-au-Perche



RÉMALARD

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe de regroupement qui contient six soldats français.

Date de la concession : 1873.

Inscriptions : Sur une pierre il est écrit :

« Ici reposent 6 soldats français guerre 1870-1871. »

RÉMALARD

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe du capitaine MAUGER.

Date de la concession : 1873.

Inscriptions : Sur la croix il est inscrit
« Capitaine MAUGER, commandant la 7^e Cie du 46^e régiment des mobiles de l'Orne. »



Arrondissement d'Alençon



ROUELLÉ

Situation : Sur l'église.

Nature : Deux plaques Souvenir Français.

Date de la pose : 1912.

Descriptions : Une plaque est dédiée aux morts de 1870 (photo) et une plaque en l'honneur des soldats de la Révolution, du Premier Empire et de la Monarchie de juillet.

Sur la place Rouellé, se trouve une stèle inaugurée en 1912. Les deux plaques devaient d'abord se trouver sur cette stèle.

Arrondissement d'Alençon

SAINT-BÔMER-LES-FORGES

Situation : Sur l'église.

Nature : Statue d'un mobile de 1870.

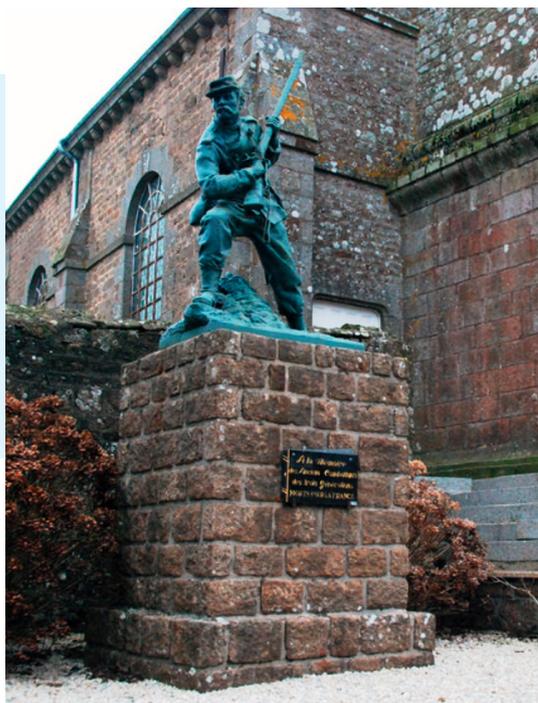
Date d'inauguration : 15 septembre 1912.

Descriptions : Le monument a été déplacé et le socle maçonné refait.

Une plaque récente portant les inscriptions :

« A la Mémoire des Anciens Combattants des trois Générations
Morts pour la France »

a remplacé la plaque initiale.



Arrondissement de Mortagne-au-Perche



SAINT-GERMAIN DE-LA-COUDRE

Situation : Cimetière communal.

Nature : Emplacement de la tombe du hussard Dietrich du XVII^e Régiment du Brunswick.

Date de la concession : 1873.

Commentaire : Aucun monument ne marque la tombe (voir photo), mais madame le Maire certifie qu'aucune tombe n'a été relevée dans son cimetière.

SAINT-JEAN-DE-LA-FORÊT

Situation : Cimetière communal.

Nature : Tombe commune de 2 soldats allemands.

Date de la concession : 1873.

Commentaire : Une plaque est toujours en place sur laquelle l'inscription suivante est difficilement lisible.

« Hier ruht der lieutenant 90^e regiment
Emil Johann Schwartz
aus oberhausen
beide gefallen bei Belleme. »



Arrondissement de Mortagne-au-Perche

LE THEIL-SUR-HUISNE

Situation : Sur le mur de la Mairie.

Nature : Deux plaques Souvenir Français.

Date de la restauration : 19 juillet 2010.

Commentaire : Les plaques originales qui portaient les noms des 51 hommes des communes du canton, tués, morts de leurs blessures et morts de maladies pendant la campagne de 1870-1871, étaient placées sur la façade de la mairie.



En 2009 l'association « le Souvenir Français » avec la collaboration, de l'association « les Mémoires Theilloises » qui a pour but de concourir à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine culturel de la commune ont fait réaliser à l'identique ces plaques du souvenir.



Arrondissement d'Argentan

TINCHEBRAY

Situation : Devant la mairie de Tinchebray, mais ce n'est pas l'emplacement d'origine. Il était situé, sur une petite place, à la Porte de Condé-sur-Noireau.

Nature : Monument aux morts de la guerre 1870-1871.

Inauguration : 10 juin 1897.

inscriptions : « Aux enfants du canton de Tinchebray, morts pour la Patrie 1897. »

Commentaire : Monument montrant la France représentée par une femme qui pose sa main sur l'épaule d'un mobile en un signe de soutien ou de compassion.



3 - LES PERSONNALITÉS

Les préfets

LE RAT DE MAGNITOT Henri Bernard Albin

est né le 20 Septembre 1810 à Magnitot 95.

Il est le fils de Jean-Baptiste Paul Le rat de Magnitot et de Sophie Geneviève de Jussieu.

Il est le petit-fils par sa mère d'Antoine Laurent de Jussieu (1748-1836), le célèbre botaniste ; Neveu d'Adrien de Jussieu, préfet de la Seine, propriétaire du château de Vanteuil à Jouarre.



Après de brillantes études, il reçoit une formation militaire et est nommé lieutenant en 1830 puis capitaine de la garde nationale de Magny, Seine-et-Oise en 1831. Il est avocat à la cour de Paris en février 1831, docteur en droit en 1839. Nommé sous-préfet d'Apt le 2 février 1839, et de Sens le 6 juin 1840 démissionnaire 25 février 1848 ; Chalon-sur-Saône le 20 février 1849, il prend une part active à la répression des troubles de Chalon-sur-Saône le 5 juin 1849, préfet du Gers le 24 septembre 1849, il prend là aussi une part active à la répression des troubles dans le département du 3 au 5 décembre 1851 causés par l'annonce du coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte.

Préfet de Seine-et-Marne, nommé le 26 novembre 1851, installé en décembre, il organise les services d'incendie et développe les corps de sapeurs-pompiers communaux dans plus de 200 communes, en juin 1853, développe les voies de communication, favorise l'essor du chemin de fer, amorce une politique de solidarité au niveau des communes.

Préfet de la Nièvre, le 4 novembre 1853, il lutte efficacement contre la mendicité par le biais de souscriptions volontaires pour l'assistance communale, auteur de « L'assistance et l'extinction de la mendicité » 1856, et « De l'assistance en province (cinq années de pratique) Paris, 1861 (XVI-304 p) ».

Préfet de l'Orne, le 23 février 1863, bonapartiste, il doit quitter son poste le 9 septembre 1870 à la suite de la proclamation de la République le 4 septembre par Léon Gambetta.

Il se retire à Magnitot où il décède le 19 juin 1890, à l'âge de 79 ans.

Nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 15 mars 1845, puis Commandeur 15 février 1862, il est également Commandeur de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand (Vatican).

CHRISTOPHLE Albert

Né à Domfront le 13 juillet 1830 de François-Alexandre Christophle, avocat, maire de Domfront (Orne) et de Françoise Legendre.

Albert Christophle est reçu, en 1852, docteur à la Faculté de Droit de l'Université de Caen, après quatre ans passés au barreau de la même ville. Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation en 1856.

Il est nommé Préfet de l'Orne, le 4 septembre 1870, et sera en place le 9. Il organise la défense dans son département, mais donne sa démission le 28 décembre à cause du décret prononçant la dissolution des conseils généraux et chargeant les préfets d'instituer des commissions départementales.

Il est élu député de l'Orne à l'Assemblée nationale en 1871, et siège au Centre gauche dont il est nommé président. Il soutient alors la politique d'Adolphe Thiers et contribue à contrer les attaques monarchistes.

Réélu en 1876, il entre dans le cabinet Dufaure comme ministre des Travaux publics.

Il est à nouveau élu député le 14 octobre 1877, il est aussi nommé gouverneur du Crédit foncier de France en 1877 et le reste jusqu'en 1895.

Il échoue lors des élections sénatoriales de 1882 et aux législatives de 1885. Il est à nouveau député de 1887 à 1902.

Conseiller général de La Ferté-Macé en 1874, puis du canton de Juvigny-sous-Andaine de 1876 à 1904, il est élu en 1884 Président du Conseil général, premier républicain à occuper cette fonction, charge dans laquelle il se maintient jusqu'en 1904.

Il est aussi maire de la commune de Tessé-la-Madeleine de 1892 à 1904.

C'est en 1886, sous son impulsion, qu'un lotissement est créé au cœur de la forêt d'Andaine qui conduira, après sa mort, à la création de la commune de Bagnoles-de-l'Orne en 1913.

C'est dans cette même forêt qu'Albert Christophle possédait le château du Gué-aux-Biches. Il est président du Syndicat général des Bouilleurs de cru, Président de la Commission parlementaire de la législation fiscale, et à ce titre fervent partisan de la Loi sur le régime des boissons du 29 décembre 1900 dont il a publié un historique avec commentaire en 1901. Il décède à Paris le 23 janvier 1904, il a 73 ans.



DUBOST Henri-Antoine, dit Antonin

Il est né à l'Arbresle (Rhône) le 6 avril 1842, fut clerk dans une étude d'avoué à Lyon, devint, à Paris, secrétaire de Bancel François-Désiré, député républicain de la Drôme.



Il collabora, sous le second Empire, aux journaux d'opposition, Le Courrier français, La Marseillaise. Il fut nommé, le 4 septembre 1870, secrétaire général de la préfecture de police. Il quitta ce poste, le 18 octobre. Le 19 juillet 1870, ce fut la guerre contre la Prusse, l'invasion et la chute de Napoléon III, le 4 septembre.

Faisant partie de ceux que l'on appelait alors « les irrécyclables », à la fin de l'Empire, sa nature pleine de fougue et d'entrain l'amène à devenir l'ami de nombreux opposants au régime, dont Léon Gambetta.

Après la capitulation de Napoléon III à Sedan, Gambetta, ministre de l'Intérieur dans le Gouvernement du Quatre septembre, confiait à Antonin Dubost, dont il appréciait l'énergie, la droiture, la perspicacité, le Secrétariat général de la Préfecture de Police. Antonin Dubost est un fonceur. Il a 26 ans, il accepte. À ce poste, il ne reste qu'un mois.

Le 19 septembre commence le siège de Paris. Nous connaissons l'odyssée de Gambetta quittant Paris pour Tours en ballon, et c'est de cette ville qu'il organisera la résistance à l'armée prussienne et y créera un gouvernement provisoire.

Antonin Dubost quitte lui aussi Paris par la voie des airs, depuis la gare d'Orléans, le 19 octobre, à 9h 15 du matin, avec le seizième ballon : « La république universelle ou Lafayette », (il y a eu 66 gonflables au total). Ce ballon était piloté par le marin Louis Jossec. Il avait pour passagers Antonin Dubost et son secrétaire, Gaston de Prunières, et emmenait 450 kilos de dépêches, six pigeons voyageurs et 75 kg d'imprimés jetés sur les Prussiens. Il atterrit, le jour même, près de la frontière belge, à Lonny, entre Mézières et Rocroi.

Il rejoint la délégation de Tours en passant par la Belgique, fut nommé préfet de l'Orne le 3 janvier 1871, tenta de défendre Alençon contre les Allemands et donna sa démission deux mois après.

Il est élu conseiller municipal de la Tour-du-Pin (en Isère), le 6 janvier 1878, maire le 20 avril 1878 et il le restera pendant 43 ans. Le 7 février 1879, il devint chef du cabinet du ministre de la justice, M. Le Royer, puis conseiller d'État en service extraordinaire, et conseiller d'État en service ordinaire au bout d'un an, en quittant le ministère.

Conseiller général de la Tour-du-Pin en août 1880, il en est élu député le 19 décembre 1880.

Il rentre à l'Union républicaine et va avoir une importante activité parlementaire.

Il fait partie de la commission du budget et, est rapporteur des budgets de l'instruction publique et de l'intérieur, etc.

Aux élections générales du 4 octobre 1885, porté sur une liste de concentration républicaine dans l'Isère, il est réélu. Il continue de soutenir les ministères opportunistes.

Le 3 décembre 1893, c'est l'entrée dans le cabinet de Casimir Perier, en qualité de Ministre de la Justice. Vraiment pas de chance : ce cabinet ne durera que... 5 mois !

Il donna sa démission de député le 22 janvier 1897 après s'être présenté au renouvellement sénatorial du 3 janvier 1897, dans l'Isère sur une liste républicaine. Il fut élu au premier tour, réélu au renouvellement du 7 janvier 1906, toujours au premier tour, ainsi qu'au renouvellement du 11 janvier 1920, mais cette fois-ci au deuxième tour...

Inscrit au groupe de la gauche radicale et radical-socialiste, son activité dans cette Assemblée fut considérable et toute entière axée sur les questions budgétaires, financières et économiques.

Armand Fallières ayant été élu Président de la République, le poste de président du Sénat devenait vacant. Dubost fut porté au fauteuil le 16 février 1906 et assurera cette présidence pendant toute la première guerre mondiale.

Le 16 avril 1921, Léon Bourgeois, son successeur à la présidence du Sénat, annonça le décès d'Antonin Dubost survenu le même jour et prononça son éloge funèbre.

Le Président Dubost est enterré au cimetière de La Tour-du-Pin.

Le Président du Conseil général

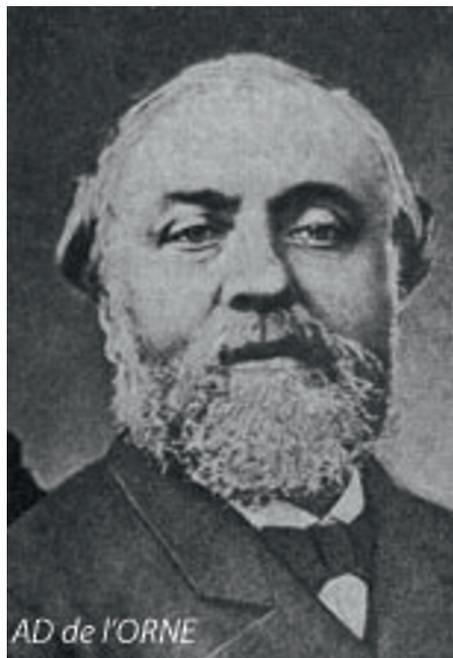
FLERS

Alfred-Étienne DE LA MOTTE-ANGO, Comte de

Né le 27 octobre 1817 - Château de Villebadin, Villebadin (61).

Il était Maire de Villebadin, conseiller général de l'Orne pour le canton d'Exmes, élu le 19 septembre 1870 jusqu'au 24 octobre 1871, et l'un des plus riches propriétaires de ce département.

Lorsqu'il fut élu, le 30 janvier 1876, par 279 voix sur 595 votants, sénateur de l'Orne. Légitimiste il prit place à l'extrême droite, vota, en juin 1877, pour la dissolution de la Chambre des députés, se prononça contre le ministère Dufaure, contre le retour du parlement à Paris, contre l'article 7 de la loi sur l'enseignement supérieur, contre les lois nouvelles sur la presse et le droit de réunion, etc. ; il fut réélu sénateur le 8 janvier 1882, par 315 voix sur 583 votants, et mourut l'année suivante, le 23 janvier 1883 à Paris, à l'âge de 65 ans. Il est inhumé à Villebadin (61).



Le Maire d'Alençon

LECOINTRE Jean Eugène Augustin

Il est né le 19 mai 1826 à Poitiers et mort le 24 mars 1902 à Alençon, est un homme politique et historien français. Il a été maire d'Alençon de 1868 à 1871.

Fils de Jean Baptiste Arsène Lecoindre (1804-1869) et Anna Dauvillier (1801-1883), il est l'aîné de quatre enfants, il a deux petites sœurs Marie Anne (1831-1867), Anna Justine (1837-1875) et un petit frère (Paul Joseph (1840-1914). Sa famille est originaire de Normandie, mais installée dans le Poitou.

À 16 ans, le 7 janvier 1843, il est admis dans la Société française pour la conservation des monuments. Il passe l'année suivante son baccalauréat ès lettres et entame des études de droit.

Durant ses études, il est reçu à la Société des antiquaires de l'Ouest, co-fondée en 1834 par son oncle historien Gerasime Lecoindre-Dupont, société pour laquelle il publie deux essais en 1846. Il travaille aussi avec la Société française archéologique à la défense des monuments du Poitou.

De 1848 à 1851, il étudie l'histoire de l'archéologie et de la numismatique poitevines.

Licencié en droit en 1847 et inscrit à l'ordre des avocats à partir de 1850, il est nommé juge suppléant au tribunal de Poitiers en février 1854 et il rentre en avril, un mois et demi après, au Conseil départemental de l'instruction publique. En juin 1855, il est élu conseiller général de la Vienne, puis devient en juillet de la même année conseiller municipal de Poitiers. Il reste à la mairie jusqu'en 1860 et au Conseil général jusqu'en 1864.



En 1857, Eugène Lecointre épouse à Alençon, Henriette Levain (1837-1910), appartenant à la famille d'Henri-Jean Savary, ancien maire de la ville. Se fixant alors à Alençon, il y devient membre de la Société des antiquaires de Normandie, ainsi que de la Société des antiquaires de France. Il est d'abord élu conseiller municipal dès 1860 puis nommé maire par décret impérial le 18 juillet 1868.

Le 14 janvier 1871, lors de la guerre franco-allemande, Eugène Lecointre s'oppose au préfet Alain Dubost pour les plans de défense de la ville, il évite ainsi la destruction des ponts ainsi que du quartier de Montsort. Les Allemands entrent dans Alençon le 16 janvier, la quittent le 19 pour revenir le 29. En février, l'armée occupante réclame une contribution à la ville. Le préfet ayant fui, Lecointre reste la seule autorité, il fait voter un emprunt pour payer cette contribution. Une seconde contribution est exigée par les Allemands mais Lecointre déclare que la ville ne peut pas et ne veut pas payer. Le 15 février, le commandant allemand annonce alors qu'il va livrer la cité au pillage. Lecointre lui jette les clefs de sa maison en disant : « *Vous pouvez commencer par moi si vous voulez. Allez et pillez, Messieurs, la force prime le droit* », reprenant l'une des phrases favorites d'Otto von Bismarck (alors chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord). La ville est finalement épargnée, mais Lecointre et d'autres conseillers municipaux sont arrêtés et envoyés vers l'Allemagne, ils sont finalement libérés quelques jours plus tard le 22 février à Chartres. La ville est libérée le 7 mars.

Le 30 avril 1871, Lecointre est réélu au conseil municipal mais, plus tard dans l'année, ayant échoué aux élections cantonales en octobre, Eugène Lecointre démissionne de ses fonctions de maire. Toutefois, il est élu au Conseil général représentant du canton d'Alençon-Est en 1874, mais il échoue aux élections municipales suivantes, à l'élection législative de 1876 et à celle de 1880 pour le Conseil général.

En 1899, il entreprend les travaux de rénovation et la transformation de l'église Saint-Germain-d'Auxerre de Saint-Germain-du-Corbéis, travaux dont il ne verra pas l'achèvement, car il meurt le 24 mars 1902 à son domicile d'Alençon à l'âge de 75 ans.

En marge de ses activités politiques, qu'il habite dans la Vienne ou dans l'Orne, Eugène Lecointre travaille comme historien.

Membre de la commission des archives départementales et communales, il est l'un des fondateurs, en 1882, de la Société historique et archéologique de l'Orne, où il remplit les fonctions de vice-président, de 1882 à 1890, de 1891 à 1897 et de 1901 à sa mort en 1902.

Il publie de nombreux ouvrages dont Notice sur la bibliothèque et le musée de peinture d'Alençon et participe à La Normandie monumentale et pittoresque de Léon de La Sicotière.

Une plaque fixée sur la façade de son ancienne maison, brisée sur l'ordre des Allemands le 30 juin 1940 et remplacée le 12 août 1955, rappelle sa conduite lors de l'occupation de 1871. Une rue de la ville porte son nom depuis 1923. Une autre plaque rappelle qu'il a été bienfaiteur de l'hospice d'Alençon dont il a été l'administrateur.

Chevalier de la Légion d'honneur en raison de sa conduite comme maire lors de l'occupation allemande d'Alençon en 1871.

Les militaires

Le Maréchal LE BŒUF Edmond

Le Maréchal Le Bœuf est né le 5 décembre 1809 à Paris et décédé le 7 juin 1888 à Bailleul dans l'Orne, où il repose.

On ne retient trop souvent de Le Bœuf que sa phrase selon laquelle l'armée était prête pour la guerre contre la Prusse et qu'il ne manquait pas un bouton de guêtre. Certains, croyant faire de l'esprit, affirmèrent et affirment encore que ce furent les guêtres qui manquèrent aux boutons. Le Bœuf mérite beaucoup mieux que le jugement sévère de son ministère.

Il naît à Paris en 1809 et des maréchaux de Napoléon III, seuls Bosquet et Bazaine naîtront après lui. Son père est directeur de la comptabilité à la grande chancellerie de la Légion d'honneur et cela explique peut-être son penchant pour la carrière militaire. En 1828, Le Bœuf entre à Polytechnique et lors des Trois Glorieuses, il est du nombre des élèves qui se mêlent activement à l'insurrection. Quelques jours plus tard, le 6 août 1830, il entre comme élève sous-lieutenant à l'École d'application de l'artillerie de Metz. Brillant esprit il est premier de sa promotion et nommé lieutenant en second le 6 août 1832. De 1833 à 1837, il sert au 1^{er} régiment d'artillerie et est détaché pour être employé à l'État-major de l'artillerie du corps expéditionnaire sur Constantine. Par la suite officier d'ordonnance du maréchal Valée, gouverneur général de l'Algérie, il est en 1846 nommé chef d'escadron, puis en 1848 commandant en second de l'École polytechnique. Le 10 mai 1852, il est nommé colonel alors que, exception faite de Bazaine, tous les autres membres de la caste des maréchaux de Napoléon III étaient déjà maréchaux et généraux de brigade ou de division.

Pendant la campagne de Crimée, il exerce divers commandements dans l'artillerie de l'armée d'Orient et gagne ses étoiles de général de brigade.

A son retour en France, il commande l'artillerie de la Garde impériale et est attaché à l'ambassade extraordinaire de Morny en Russie, pour le couronnement d'Alexandre II.

En 1857, il est nommé général de division et pendant la campagne de 1859, commande l'artillerie de l'armée des Alpes, devenue armée d'Italie.

A Magenta, Le Bœuf joue un rôle capital dans le cours des événements et Regnaud de Saint-Jean d'Angély lui rend hommage dans son rapport : *« Bien que le général Le Bœuf ne soit pas sous mon commandement, je manquerais à un devoir si je ne signalais pas l'énergique assistance que cet officier général m'a prêtée en dirigeant le feu de mon artillerie pendant le plus chaud de l'action. Son zèle seul l'amenait au milieu de nous : c'est un officier qu'on est sûr de rencontrer partout où se présente le danger. »*

Au retour de la campagne, Le Bœuf est nommé aide de camp de l'Empereur et occupe cette fonction jusqu'en 1869. Pendant cette période il occupe divers postes et est à de nombreuses reprises inspecteur général d'artillerie. Edmond LE BŒUF est élu le 7 août 1869 Président du Conseil général de l'Orne.

Le 21 août 1869, il est nommé ministre de la Guerre. C'est Niel, malade et prévoyant sa disparition, qui a recommandé Le Bœuf comme le plus capable pour le remplacer aux fonctions de ministre de la Guerre. Il ne peut se douter alors que douze mois plus tard, presque jour pour jour, il sera contraint de se démettre de ses fonctions et entraîné dans le cataclysme de la chute du second Empire. Que n'a-t-on pas reproché à Le Bœuf ? ! Pourtant avec un peu d'objectivité, il apparaît évident qu'en à peine un an au ministère, il pouvait difficilement faire mieux que Niel et surtout Randon, qui avaient été ministre de la Guerre bien plus longtemps que lui, sans parvenir à avoir gain de cause pour le renforcement de l'armée.



Maréchal de France et sénateur le 24 mars 1870, après la déclaration de guerre à la Prusse Le Bœuf est nommé major général de l'armée du Rhin, le 20 juillet.

Suite aux premières défaites de Mac-Mahon et de Frossard, le ministère Ollivier est renversé le 9 août, entraînant Le Bœuf dans sa chute. Le 12 août, l'Empereur remet le commandement de l'armée du Rhin à Bazaine et nomme Jarras nouveau major général de l'armée. Le Bœuf reçoit le commandement du 3^e Corps de l'armée. A sa tête, il se fait remarquer par sa bravoure lors des batailles de Rezonville, le 16 août, et de Saint-Privat, le 18 août 1870. Il se distingue encore à Noisseville, le 31 août. Lors du conseil de guerre du 24 octobre 1870, Le Bœuf est d'avis de tenter une sortie désespérée, qu'il appelle une héroïque folie. Les propres termes du maréchal démontrent bien qu'une tentative de percée décidée par Bazaine aurait provoqué une hécatombe inutile.

Prisonnier de guerre le 28 octobre, Le Bœuf retrouve l'Empereur à Cassel, puis est détenu à Bonn. Libéré en mars 1871, il se réfugie à La Haye et rentre en France au courant de l'été suivant.

Resté profondément attaché à Napoléon III, il assiste à ses funérailles, le 15 janvier 1873, à Chislehurst. Secoué de sanglots, il couvre de larmes le cercueil de son ancien souverain. Il vivra dignement dans une retraite forcée à son château du Moncel et mourra inconsolé.

C'était un cœur de lion animé d'une bonté touchante, d'une bienveillance, d'une générosité qui le faisaient vénérer de tous ceux qui l'approchaient. Loyal et brave comme son épée, il était l'un des plus beaux, des plus brillants officiers de l'armée française. Selon Canrobert, il était d'une grande valeur intellectuelle et morale.

Ronald Zins, Les Maréchaux de Napoléon III, Horvath, 1997.



Chapelle du Moncel à Bailleul

De MALHERBE Dominique Henri, Général
Marquis, né le 5 novembre 1804 à Bayeux (14)

Entré à l'École de Saint-Cyr avec la 3^e promotion, il reste à l'École pour parfaire sa formation avec la 4^e promotion « 1821-1823 ». (Général Boÿ.)

Chef de bataillon au 44^e Régiment d'Infanterie en 1848, il se marié le 6 juin 1848, à Aubry-le-Panthou (61), avec Henriette Pauline Elfride de MONTAGU HUMPHRYS.

Lieutenant-colonel au 3^e Régiment d'Infanterie Légère en 1850.

Général de brigade, Il commande en novembre 1870 les « Lignes de l'Orne » dite : armée « d'Eure-et-Avre » composée de 4 brigades (16870 hommes, 140 chevaux, 6 pièces). Cette division occupe un front de Belhomert à Verneuil et Bourth par Senonches et la Ferté-Vidame. Quartier général à Bourth.

Il assure ensuite le commandement militaire du département de l'Orne et prend une part active au combat d'Alençon.

Chevalier de la Légion d'Honneur le 20 août 1845, officier le 12 décembre 1851, commandeur le 10 octobre 1858. Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Décédé le 31 janvier 1879, à l'âge de 74 ans il repose dans la modeste nécropole du manoir de Sainte-Croix Survie.



Cimetière de Survie

LIPOWSKI, Joseph Antoine Ernest, comte de

Le Comte de Lipowski est un général né le 12 juin 1843 à Strasbourg dans une famille polonaise en exil.

Entré à Saint-Cyr en 1862 ; sous-lieutenant, puis lieutenant au 10^e bataillon de chasseurs à pied ; démissionnaire le 24 juin 1870.



Durant le siège de Paris, alors commandant, le 8 octobre 1870, à la tête de 130 francs-tireurs de Paris venant de Denonville, il attaque un détachement du 4^e escadron du 16^e régiment de cavalerie de Schleswig-Holstein et un piquet d'infanterie du 11^e régiment bavarois en poste à Ablis. Les francs-tireurs se replièrent en emmenant 70 prisonniers et 200 chevaux. En représailles à cette attaque, connue sous le nom de surprise d'Ablis, les Allemands brûlèrent 120 maisons, fusillèrent 6 habitants et emmenèrent 22 otages à leur QG du Mesnil-Saint-Denis qui furent finalement relâchés le lendemain.

Ernest de Lipowski devient célèbre par la défense de la ville de Châteaudun le 18 octobre 1870 qu'il assure face aux Prussiens, au cours de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Chevalier Légion d'Honneur le 28 octobre 1870 comme lieutenant-colonel du corps des Francs-Tireurs de Paris, pour la belle défense opérée par le bataillon des Francs-Tireurs le 18-10-1870 à Châteaudun, ville ouverte attaquée par un corps ennemi très supérieur en nombre. Colonel le 17 novembre 1870.

Le 13 janvier 1871, les 2000 francs-tireurs de Lipowski, arrivent à marches forcées du Perche pour participer à la défense de la ville d'Alençon qui est menacée.

Dans la hâte le 14 janvier Lipowski prend la direction des opérations et jette en avant de la ville un dispositif défensif.

La bataille s'achève après 7 heures de combat soutenu au milieu d'une plaine sans artillerie sérieuse et avec des troupes improvisées face à un adversaire puissant, bien organisé et 5 fois supérieur. L'honneur était sauf, et le mérite en revient au colonel Lipowski qui, malgré les divisions du comité de défense, avait assumé seul le commandement. Il fut promu Général de brigade, à la suite de la bataille, le 20 janvier 1871 (grades temporaires, cessant avec le licenciement général de l'armée auxiliaire le 7 mars 1871). Il est promu au grade de général à l'âge de 27 ans, grade infirmé en 1871 après la guerre.

Condamné à un mois de prison et 50 francs d'amende le 17 octobre 1873 par le tribunal correctionnel de Bordeaux, pour escroquerie ; exclu de la Légion d'Honneur par décret du 10-2-1874. Nommé officier de la Légion d'Honneur 10 ans plus tard au titre étranger, sur proposition du ministre des affaires étrangères, en qualité de colonel commandant le 41^e régiment d'infanterie de l'armée autrichienne.

Il intègre ensuite l'armée russe où le tsar confirme son grade de général.

Le faire-part de décès le dit comte de Lipowski. Le seul titre connu est celui de chevalier d'Empire, attribué par lettres patentes du 3 janvier 1812 à son grand-père Albert Lipowski, capitaine au 1^{er} régiment de la Vistule, né à Rozow, Pologne, le 22 avril 1772 (A. Révérend), et décédé le 23 février 1904 à Paris. Il est enterré au cimetière du Montparnasse à Paris.

Militaires tués au combat et enterrés dans le département

De BERGHES SAINT-WINOCK Pierre Eugène

Il est né le 7 juillet 1846 de Eugène Joseph de BERGHES-SAINTE-WINOCK et de Gabrielle Françoise SEILLIÈRE.

Il s'engage dans l'armée et intègre Saint-Cyr promotion « du Sultan » 1866-1868.

Quand la guerre avec l'Allemagne éclate il est lieutenant au 7^e Régiment de Chasseurs à cheval, Col. Thorntont puis col. Mieulet de Richubont.

En 1870, le régiment est à l'armée de Chalons au :

- 12^e corps, Général de Corps d'Armée Lebrun
- Division de cavalerie : Général de Division Lichtlin
- 1^{re} brigade : 7^e Chasseur à cheval, 8^e Chasseur à cheval.
- 2^e brigade : 5^e Cuirassier, 6^e Cuirassier.

La campagne est dure : le régiment perd ses bagages à Mouzon, puis à Sedan, il perd deux escadrons, mais parvient à échapper à la capitulation en passant par la Belgique. Le régiment est reconstitué et participe à la campagne de la Loire puis de l'Est. Il participe ensuite au siège de Paris contre la Commune.

Eugène Joseph de Berghes se trouve à Sedan ainsi que son frère Ghislain de Berghes, qui à force d'audace et de courage réussit à traverser les lignes prussiennes. Pierre suivait son général quand un obus lui brisa la jambe droite au-dessus du genou. Transporté à Givonne, puis à Bruxelles, Pierre de Berghes y mourut le 23 octobre 1870, à l'âge de 24 ans.

Le corps de Pierre de Berghes fut rapporté à Rasnes où, près de la demeure familiale, une chapelle devait être élevée. Mais les habitants de Rasnes tinrent à ce qu'elle fût construite au centre du cimetière, à une place d'honneur, au milieu de leurs morts...



Le Capitaine POMMERELLE Ernest

Ernest Pommerelle est né à Sedan, où ses parents possédaient un petit commerce de toiles, le 1^{er} avril 1832.

A 17 ans, le 26 juin 1849, il s'engage pour deux années au 3^e régiment d'infanterie de Marine.

Le 30 juin 1851, il se rengage pour sept ans dans cette même arme et le 18 novembre 1851, Pommerelle est embarqué sur « la ville de Paris » où il tient garnison pendant près de 14 mois. Débarqué à Toulon le 1^{er} janvier 1852 avec le grade de sergent, il embarque le 13 du même mois sur la gabare « la Provençale » en partance pour Cayenne, où il séjourne en détachement pendant 10 mois à l'issue desquels la frégate « l'Armède » le ramène à Brest qu'il ne quitte que pour aller prendre part avec le grade de fourrier à l'expédition de Grèce (mai 1854), où il reste trois ans, et est nommé sergent-major.

Le 3 mars 1857, le vapeur « le Cacique » le débarque à Toulon et le 30 juin 1858, un nouvel engagement de cinq ans lui permet de s'en aller participer aux expéditions de Chine et de Cochinchine où en moins de dix ans il conquiert à la pointe de l'épée, ses nombreuses blessures et ses décorations en font foi, ainsi que les galons de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine.

La guerre de 1870, le ramène en France et c'est à Bazeilles face à l'ennemi que nous le retrouvons, mais ici laissons la parole à son beau-frère qui va l'assister dans une situation remarquable, mais



combien critique : « *Le bataillon du capitaine Pommerelle, se trouve le 31 août 1870, à Carignan, attendant le signal de se porter, avec les autres troupes, au secours de Bazaine, lorsqu'il apprend la défaite de Beaumont et en même temps reçoit l'ordre de battre en retraite sur Bazeilles, ce qu'il fait. La journée du lendemain, 1^{er} septembre s'annonce comme devant être chaude. Dès quatre heures du matin le capitaine Pommerelle se porte au pont de Bazeilles qu'il a mission de faire sauter à l'aide des mines préparées la veille. Quand il arrive, il trouve les mines annoncées, mais...rien dedans. Le Capitaine Pommerelle le premier fait ouvrir le feu pour disputer le passage du pont de Bazeilles à l'armée bavaroise.*

Obligé, comme les autres de céder au nombre, le bataillon d'infanterie de marine rentre dans Bazeilles où commencent les combats de barricades et à l'arme blanche qui se prolongent jusqu'à la nuit. Vers 6 heures, Pommerelle se trouve dans la rue de l'église de Balan lorsqu'il tombe la cuisse droite traversée par deux balles. »

Son beau frère qui réside à Sedan se met à sa recherche et le découvre, dans un poste de secours, à la mairie de Balan. Avec beaucoup de précaution, pour échapper aux troupes Prussiennes, le Capitaine Pommerelle est évacué par la Belgique et parvient à rentrer en France hors de la zone occupée par les Prussiens.

Dès qu'il est en état de marcher, Pommerelle accourt à Cherbourg et il se présente au dépôt du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine qui achève de mettre sur pieds le 10^e bataillon de marche. Il offre ses services et malgré sa blessure pas encore guérie il prend le commandement d'une compagnie de ce bataillon.

Dans un courrier adressé à sa sœur, le Capitaine raconte la suite des événements et le combat de Bretoncelles, je le cite : « *Nous sommes partis de Cherbourg le 20, vers midi, sous les ordres du commandant Herbillon. Notre bataillon était divisé en 4 compagnies mais comme on n'avait pu trouver que deux capitaines, Messin et moi, dans toute l'infanterie de marine, les compagnies avaient été portées à 195 effectifs ; chaque compagnie avait 4 officiers.*

Nos jeunes gens étaient tous disposés à bien se battre, malheureusement leur instruction n'était pas complète ; ils n'avaient que très peu fait l'école des tirailleurs pourtant si nécessaire dans un pays boisé et accidenté comme celui que nous occupions le 21 novembre. Et puis, on les avait surchargés d'un tas de linge et de chaussures qui devaient, il est vrai disparaître à la première grande halte.

En arrivant au Mans, le 21 à deux heures du matin, le commandant reçoit plusieurs dépêches lui indiquant la direction à prendre et le chemin de fer nous poussa jusqu'à Condé. Il était six heures du matin quand le bataillon débarqua dans cette localité. A ma gauche, une étroite vallée, et au-delà, face au plateau pour prendre, sac au dos la route de Bretoncelles ».

« *À Bretoncelles, notre commandant s'abouche avec le lieutenant colonel des mobiles de la Ferronnays qui doit diriger la défense et c'est aussitôt après cette entrevue que le commandant me fait appeler et me dit : « capitaine Pommerelle, vous voyez ce plateau, emparez-vous en avec votre compagnie. Puis me désignant du doigt deux maisons dont l'une se trouvait près du défilé et l'autre sur le plateau, il ajouta : voici votre gauche et voici votre droite, vos hommes vont rester là une heure ou deux et je vous ferai remplacer pour les faire manger. Si l'ennemi arrive, marchez en avant de manière à donner le temps au bataillon de venir à votre aide ».*

Le plateau dit d'Ardelin fut occupé en quelques minutes sur un développement d'environ 800 m, l'ail droite sous les ordres du sous-lieutenant Huguet et la gauche appuyée sur le défilé, commandée par le sous-lieutenant May. Ma lunette à la main, j'examinai tous les plis et replis du terrain. Derrière moi, dans une sorte d'entonnoir le bourg de Bretoncelles. A ma gauche une étroite vallée, et au-delà, face au plateau d'Ardelin qu'elle domine la butte des Cracotières. Je sentais comme des émanations prussiennes venir de ce côté.

Mon flair ne m'avait pas trompé car en fouillant avec ma lunette les replis de cette butte, j'aperçus des grappes humaines qui ne pouvaient être des soldats français et presque aussitôt, je vis une pièce qu'on mettait en batterie et des masses ennemies chassant dans la vallée le dernier peloton de mobiles rentrant à Bretoncelles. Mes tirailleurs ayant ouvert le feu, je me portai en avant avec toute ma ligne. Malheureusement le taillis derrière lequel nous manœuvrions n'était pas assez élevé pour couvrir mes mouvements et je ne tardai pas à être sérieusement inquiété sur mon flanc gauche par les tirailleurs prussiens de la butte des Cracotières et leur artillerie.

Dans Bretoncelles, on se défendait comme on le pouvait. La batterie des mobiles adossée à la gare et protégée à droite et à gauche par une compagnie d'infanterie de marine, n'avait pas un feu bien nourri. On ménageait sans doute les munitions. Des compagnies de mobiles essayaient de résister aux Prussiens des Cracotières. Nous défendions en un mot le défilé à la sortie.

Vers deux heures, le feu était si meurtrier que mon aile gauche disparut complètement. Le sous-lieutenant Huguët, qu'à deux reprises j'envoyai chercher par mon sergent major et par mon fourrier, ne vint pas, retenu qu'il était sans doute sur un autre point, de sorte que, découvert tout à la fois par mon flanc gauche et mon flanc droit, je fus obligé de battre en retraite. C'est à ce moment là que je tombai la cuisse droite fracassée et la gauche traversée. Du côté de Bretoncelles, le feu de nos pièces avait depuis longtemps cessé. Les mobiles battaient en retraite laquelle fut heureusement protégée par deux compagnies de chasseurs qui nous donnèrent un rude coup de main.

Sur le bataillon d'infanterie de marine, il reste environ 200 hommes qui ont pu s'échapper, 6 officiers blessés parmi lesquels les 2 capitaines et 3 sous-lieutenants. Le commandant Herbillon fait prisonnier. Un grand nombre aussi de sous-officiers blessés ou prisonniers. Parmi les soldats 40 morts, 80 blessés et 100 prisonniers. »

Le capitaine Pommerelle de nouveau blessé aux jambes, écrit, toujours à sa sœur : « *Je suis amputé de la jambe droite, la gauche est traversée en dedans ; tu vois d'ici ma position ; elle n'est pas brillante, mais d'après le docteur et aussi d'après moi, je sens que cela va très bien. Tu sais d'ailleurs que je ne manque pas de courage ; par conséquent tu peux te tranquilliser, ainsi que toute la famille. J'espère, dans deux mois, te revoir avec mes deux jambes dont l'une, bien entendu, prise au magasin. J'ai reçu des chirurgiens prussiens tous les soins désirables ; le Duc de Mecklembourg m'a même fait un compliment. Il a assisté à l'amputation et c'est à lui que je dois une partie des bons soins que ces messieurs m'ont donnés. »*

Il décède des suites de ses blessures le 9 janvier 1871. Il est inhumé dans le cimetière de Bretoncelles et sa tombe est entretenue par le Souvenir Français.

Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 29 novembre 1870.

MATHIEU, dit Mathéus, Léon-Constant

Mathieu, Léon-Constant est né le 11 avril 1821, à Sainte-Rose à la Guadeloupe.

A 23 ans, il quitte son pays natal pour venir en France. En débarquant à Brest le 4 mars 1845, il se rend à la mairie où il s'engage au 17^e régiment d'infanterie légère. Dix mois plus tard, le 28 janvier 1846, il décroche les galons de caporal. Le 29 novembre 1846 une première décision ministérielle l'envoie comme gendarme à pied aux Iles Saint-Pierre et Miquelon, et une seconde le 20 juin 1849, l'incorpore à la compagnie de gendarmerie à cheval de la Guadeloupe.

Le 18 août 1852, Mathieu passe à la Légion d'Afrique, où il reste près de deux ans. La guerre d'Orient éclate et il est, le 24 février 1854 détaché à la maréchaussée du corps expéditionnaire de Crimée, qu'il rejoint le 6 avril. La campagne terminée, Mathieu revient en France et est incorporé, le 7 mars 1855, à la compagnie de gendarmerie de Seine-et-Oise, où il est nommé brigadier à cheval le 26 décembre 1856, puis maréchal des logis adjoint au trésorier 31 août 1861. Il conserva cette dernière fonction jusqu'à sa retraite survenue le 3 mars 1868.

Rendu à la vie civile, Mathieu, qui est marié et père de deux filles, entre en qualité de régisseur, chez un industriel des environs de Paris.

La guerre éclate, la Capitale est investie. Mathieu vient avec sa famille et une partie du matériel dont il a la gérance, d'abord à Chartres, puis à Longny.

Les événements se précipitent, on appelle sous les drapeaux tous les célibataires de 21 à 40 ans les « mobilisés » : et Mathieu, dès son arrivée à Longny, n'hésite pas une minute à mettre ses services à la disposition du Gouvernement de la Défense nationale.

Élu le 25 octobre 1870, capitaine de la 2^e compagnie, (Mobilisés du canton de Longny) du, 2^e Bataillon des Mobilisés de l'Orne, il est, huit jours plus tard élevé au grade de commandant de ce même bataillon (La Garde nationale mobilisée de l'Orne formait un effectif d'environ 5500 hommes. Elle était divisée en 10 Bataillons formant 3 Légions).



Et chargé plus spécialement, par le Préfet et le chef d'escadron de gendarmerie Lemaitre, organisateurs des forces militaires dans l'Orne, de préparer la défense du département à sa limite avec l'Eure-et-Loir.

Mathieu se met résolument à la besogne et, tout en organisant son Bataillon, qui comprend notamment les compagnies de Longny, Mortagne, Nocé et Regmalard, il étudie avec beaucoup d'ardeur les points qu'il convient de défendre. C'est du 24, au 31 octobre que les mobilisés de l'Orne sont convoqués pour la formation des compagnies. Le 13 novembre, Mathieu, est appelé à Alençon, où sa grande taille, son teint basané et son air martial produisent la meilleure impression. Il rend compte, quelques jours après, dans un premier rapport adressé à « M. le Chef d'Escadron, commandant supérieur de la Défense du département de l'Orne », de la mission qu'on lui a confiée : « *Mes hommes, dit-il, bien qu'armés de fusils dont les aiguilles et les ressorts laissent à désirer au point que j'ai dû en faire retremper un grand nombre, bien que n'étant pas encore pourvus de tous les objets nécessaires au campement, se sont cependant rendus avec enthousiasme aux différents points qui leur ont été désignés (Ces points étaient : Marchainville (Cie de Longny) ; Étang de Vaugelay et Feillet (Cie de Mortagne) ; Étang des Personnes (Cie de Nocé et Regmalard) et tout me fait espérer que, d'ici peu, j'aurai sous la main un bataillon bien discipliné et prêt à marcher en avant.* »

Près de huit jours s'écoulent durant lesquels l'armée du grand-duc de Mecklembourg, qui s'est concentrée vers Chartres, s'avance, méthodiquement et sûrement dans la direction du Mans, en suivant la ligne Paris-Brest et la vallée de l'Huisne.

Mathieu s'inquiète de ne pas recevoir d'autre ordre que celui de disputer aux Prussiens, avec sa poignée de Mobilisés, l'entrée du Perche de la Madeleine-Bouvet à Neuilly-sur-Eure. Dans une lettre du 20 novembre 1870, écrite en termes énergiques, il demande à M. Henry Chartier, sous-préfet de Mortagne, de bien vouloir lui donner des « ordres impératifs » en vue de l'attaque probable du lendemain.

Les Prussiens se massent derrière la forêt de Senonches et vers la Loupe. Un Bataillon de Mobiles de Finistère et Morbihan vient d'arriver à la Madeleine-Bouvet, le commandant de la Ferronnays avec son bataillon de mobiles et ses chasseurs à pied occupe, depuis quelques heures seulement, Bretoncelles, où il attend un bataillon d'infanterie de marine.

Et, comme soutien de ces forces éparpillées sur une étendue de terrain de 6 kilomètres, les seuls mobilisés de Mathieu campés à Marchainville; à l'étang des personnes et à Feillet !...

Conscient de sa responsabilité, Mathieu se rend à la Madeleine-Bouvet pour contacter le bataillon des Mobiles bretons, fort d'environ 1 200 hommes. Le capitaine Rigalleau qui commande ce bataillon lui donne l'assurance que tous les postes sont bien gardés et que ses hommes se disposent à la résistance. Toutefois il informe Mathieu qu'il manque de cartouches pour fusils chassepot, et celui-ci télégraphie au sous-préfet de Mortagne pour lui demander d'y pourvoir. Puis Mathieu revient sur Longny, le sous-préfet de Mortagne, au reçu de la dépêche, s'est empressé d'expédier une voiture de cartouches escortée par un gendarme et dans la nuit le convoi arrive à Longny.

A 5h du matin, Mathieu prend la route de la Madeleine-Bouvet avec la voiture de munitions escorté par 25 francs-tireurs, avec l'intention, après avoir livré les munitions, de se diriger vers l'étang des personnes pour inspecter le poste qui s'y trouve.

Arrivé à destination, il remet les munitions au commandant du bataillon des mobiles du Finistère et Morbihan et reçoit, de cet officier supérieur, la confirmation que tous les postes sont gardés par un nombre d'hommes suffisant pour parer à tout événement.

Après avoir laissé un instant de repos à sa troupe, guidé le capitaine de Garde nationale sédentaire de la Madeleine-Bouvet, Mathieu se met en marche avec sa troupe en direction de l'Étang-des-Personnes, distant d'environ deux lieues de la Madeleine, ils doivent pour cela franchir la barricade des Déserts qu'ils pensent tenue par les Mobiles bretons.

Si la fusillade s'entend dans le lointain, pas un coup de fusil n'a encore été tiré dans le secteur de la Madeleine. Après une demi-heure de marche, dans la plus entière confiance ils arrivent en vue de la barricade. Tout à coup le commandant Mathieu, qui est à pied et armé d'une carabine, se tourne vers ses hommes en disant : « *Tenez, les voyez-vous !... Attendez un peu et je vais vous montrer comment on tire sur des Prussiens !...* » En effet il vient d'apercevoir les casques à pointe de soldats embusqués dans un taillis environnant la maisonnette de la Châtellerie et la barricade des Déserts. Cette dernière occupée dans la matinée par les Mobiles bretons, avait été abandonnée par eux. Mathieu qui se trouve à vingt mètres, lâche un premier coup de feu, une décharge formidable lui répond. La troupe se jette dans le taillis. Mathieu est blessé une balle lui a brisé la jambe droite, au niveau du genou, et on comptera plus de dix trous dans les pans de son manteau.

Les francs-tireurs veulent l'emporter, il refuse et leur donne l'ordre de décrocher. Il sera capturé par l'ennemi et après les premiers soins sera évacué sur Dreux où il décèdera.
Après l'affaire de la Madeleine -Bouvet, le commandant Mathieu, sera élevé au grade de lieutenant-colonel de la 3^e Légion des Mobilisés de l'Orne. Il est décoré de ses médailles de campagnes mais surtout de la médaille militaire, le 13 août 1863 et de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur le 12 août 1866.

Général De TRENTINIAN Edgard

Edgard de Trentinian, est né à Brest le 25 août 1851 et mort le 24 mai 1942 à Paris.

Il est un militaire français, officier d'infanterie de marine, général de division, ancien gouverneur du Soudan.

Le 15 août 1870, au début des hostilités de la Guerre Franco-Allemande, le jeune Edgard de Trentinian est engagé volontaire au titre de la Division des équipages de la flotte, il va avoir 19 ans et a réussi le concours d'entrée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Il est affecté au 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine, 10^e Bataillon de marche, le 14 septembre 1870.



Le 21 novembre 1870, il participe au combat de Bretoncelles où il reçoit le baptême du feu et à celui de Bellême le 22, sa conduite devant l'ennemi lui vaut d'être promu sous-lieutenant sur le champ de bataille et d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il est blessé le 10 décembre 1870 au combat de Marchenoir et évacué sur Cherbourg grâce à un camarade.

Il intègre Saint-Cyr en 1870 sa promotion prend le nom de La Revanche, nom qui montre la volonté des jeunes officiers de reprendre un jour les deux provinces perdues en 1870.

En 1873, Trentinian sert au Tonkin, avec l'explorateur Francis Garnier.

D'autres longs séjours suivront.

En 1877, Trentinian est admis à l'École Militaire Supérieure (École de Guerre).

En janvier 1895, Trentinian est Colonel et commandant supérieur des troupes de Saint-Louis au Sénégal puis « lieutenant-gouverneur » au Soudan. Entre 1895 et 1898, avec le commandant Gouraud, il lance des opérations qui conduisent à la capture puis à l'exil de Samory.

Général de brigade en 1898, Edgard de Trentinian est le plus jeune général de l'armée française.

A la mobilisation de 1914, le général de Trentinian, commande la 7^e Division du 4^e Corps d'Armée, qui comprend les trois régiments Ornais, le 4^e Régiment de Hussards les 103^e et 104^e Régiments d'infanterie.

Le 22 août 1914, il est engagé dans une situation dramatique à Ethe, en Belgique, un des rares combats victorieux mais terriblement meurtrier de la bataille des Frontières. Quelques jours plus tard, à la tête de la même unité, transportée par les fameux taxis, il concourt à la victoire de la Marne.

En septembre 1914, Trentinian est accusé de s'être laissé surprendre à Ethe, d'avoir fait massacrer sa division et perdu une partie de son artillerie. Révoqué, il fait appel de la décision le concernant. Le général Gallieni, fort bien au courant de ce qui s'est passé et connaissant la valeur de Trentinian, fait en sorte que l'injustice soit autant que possible réparée avec la promotion à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur en janvier 1916.



Enfin, en 1923, le commandant Grasset, directeur du service Historique de l'Armée, qui fut témoin des événements sur le terrain a, dans une étude détaillée de la bataille d'Ethe, rendu justice à Trentinian.

